

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION DE LA PREVISION  
ET DE LA STATISTIQUE

Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

**E.S.A.M.**

**MANUEL D'EXPLOITATION**

PROGRAMMES DE CONTROLE ET  
MESSAGES D'ERREURS

**1994 - 1995**

**LE LANCEMENT DES  
PROGRAMMES DE CONTROLES**

## OPTIONS GENERALES SUR LE CONTROLE DES DONNEES

1. Les données issues de cette enquête permettront au Gouvernement d'entreprendre des actions en direction de la population. Ces données ne doivent donc pas comporter des erreurs ou des incohérences.

Le contrôle permet de détecter ces anomalies et de les corriger. Le contrôle est rendu nécessaire du fait des erreurs qui peuvent se produire à plusieurs niveaux de la chaîne de production des statistiques.

Les erreurs peuvent provenir de l'enquêté ou être commises par l'enquêteur. Elles peuvent aussi découler de fautes de frappe durant la phase de saisie. Une double saisie peut réduire ce type d'erreur.

Le contrôle automatique à l'aide de CONCOR permet de déceler toutes les erreurs.

2. Le contrôle est effectué sur tout le fichier BATCH, que ce dernier soit exhaustif ou non. Si vous avez tous les cahiers d'un BATCH, attendez de les saisir tous avant de passer aux programmes de contrôle.

S'il vous en manque et que vous n'avez pas encore reçu le reste, vous pouvez exécuter les programmes de contrôle à la fin de la saisie.

3. Pour effectuer les contrôles, il faudra entrer dans le bon répertoire (cf. ci-dessus) suivant le type de cahier avant de faire les choix suivants:

a- Choisir l'option CONCOR du menu principal de IMPS

b- Choisir l'option Run Edit program du menu de CONCOR

c- Entrer les paramètres d'exécution; il y en a 3 qu'il est nécessaire de préciser:

Pour Editor Program Name, il faut taper le nom du programme approprié. Il existe 5 types de programme de contrôle:

- Structure: les noms commencent par STRUC
  - + MEN = STRUCMEN pour le cahier MENage
  - + JRN = STRUCJRN pour le cahier JOURNALIER
  - + EXP = STRUCEXP pour le cahier EXPLOITATION

Ce contrôle renseigne si tous les enregistrements devant être présents le sont effectivement ou si ceux qui ne doivent être présents qu'une seule fois dans un cahier ne sont pas saisis deux ou plusieurs fois. Ce problème de structure devra être réglé avant de lancer les autres programmes.

- Validité: les noms commencent par VALID
  - + MEN = VALIDMEN pour le cahier MENage
  - + JRN = VALIDJRN pour le cahier JOURNALIER
  - + EXP = VALIDEXP pour le cahier EXPLOITATION

- Total: les noms commencent par TOTAL
  - + MEN = TOTALMEN pour cahier MENage
  - + JRN = TOTALJRN pour le cahier JOURNALIER

+ EXP = TOTALEXP pour le cahier EXPLOITATION

Ces deux types de programmes permettent de détecter respectivement les valeurs non valides et les totaux erronés.

L'agent de saisie devra corriger les erreurs de frappe, avant de passer à l'étape suivante

- Saut: les noms commencent par SAUT
  - + MEN = SAUTMEN pour le cahier MENage
  - + JRN = SAUTJRN pour le cahier JOURNALI
  - + EXP = SAUTEXP pour le cahier EXPLOITATION

La réponse donnée à une question entraîne le saut d'un (ou de plusieurs) champ(s). Le programme vérifie que ce (ou ces) champ (s) ne contient (nent) pas de données. Cela pourrait être le résultat d'une mauvaise saisie qu'il faudra redresser.

- Cohérence: les noms commencent par COHER
  - + MEN = COHERMEN pour cahier MENage
  - + JRN = COHERJRN pour le cahier JOURNALIER
  - + EXP = COHEREXP pour le cahier EXPLOITATION

Le programme vérifie la cohérence des données. Il compare deux ou plusieurs réponses dans un cahier. Les réponses à comparer peuvent être dans le même ou dans deux enregistrements différents.

- ii. Pour Input Data File, il faut taper le nom du fichier BATCH à traiter muni de l'extension .BCH
- iii. Pour Report File, il faut taper le nom du fichier BATCH sans l'extension. Le S du début sera changé en R, V, T, A et C suivant que l'on applique respectivement les programmes de structure, de Validité, de Total, de SAUT et de Cohérence.

d- Presser la touche F3 pour l'exécution.

4. L'entrée des paramètres d'exécution est suivie de l'exécution du programme de contrôle.

Pour une plus grande efficacité dans l'utilisation des programmes de contrôle et dans les corrections, il est recommandé de suivre la séquence suivante dans l'exécution des programmes:

- 1<sup>er</sup>ement: Structure et correction en saisissant les enregistrements manquants;
- 2<sup>è</sup>mement: Validité et vérification des totaux et correction des erreurs de saisie;
- 3<sup>è</sup>mement: Saut, si erreur de saisie, il faudra resaisir l'enregistrement correctement;
- 4<sup>è</sup>mement: Cohérence;

5. Si le message suivant apparaît:

```
Report files: NOM DU Fichier BACH.* - - Already exists!
Par exemple SM101342.* - - Already exists!
Replace? (Y/N)
```

il faut répondre par "YES" en pressant la touche "Y".

6. A la fin de l'exécution du programme le fichier du nom de DIARY.LST est automatiquement affiché à l'écran.  
Presser la touche "Echap" pour avoir le rapport d'erreurs affiché à l'écran. Il est généré par le programme de contrôle, il porte le nom donné dans Report File avec l'extension .QST.

On peut le parcourir grâce aux touches de déplacement habituelles.

Chaque fois qu'on voudra visualiser le rapport d'erreurs, il faudra dans le menu de CONCOR choisir d'abord l'option VIEW, puis choisir l'option avec l'extension .QST.

Ce rapport est à imprimer afin d'effectuer les corrections à partir des données des questionnaires.

7. Pour imprimer le fichier contenant les messages d'erreurs (avec extension .QST), il faut d'abord préparer l'imprimante en installant le papier et en la mettant en marche.  
Presser "Echap" 2 fois pour revenir au menu de CONCOR. Il faut ensuite choisir l'option PRINT du menu de CONCOR;  
et enfin déplacer le curseur sur le fichier avec extension .QST et valider.

**ATTENTION:** Il faut bien noter que le rapport est prévu pour être imprimé sur un listing grand format. Si on ne dispose que de listing format 80 colonnes, il faut alors activer l'option CONDENSED dont le voyant lumineux doit être allumé sur votre imprimante.

8. Un listing d'erreurs sera alors produit. Les corrections seront portées sur ce listing grâce à l'examen des questionnaires. Il faudra d'abord consulter le document "TRAITEMENT DES LISTINGS D'ERREURS POUR L'ESAM" pour l'explication des messages d'erreurs.
9. La correction se fera grâce à l'option MODIFY BATCH de CENTRY.
10. Selon la séquence de lancement des programmes de contrôle (cf. point 4.), le superviseur et l'agent de saisie corrigeront: les erreurs de frappe, celles qui peuvent l'être au Bureau Régional (BR) et les questionnaires redressés qui viennent de l'équipe de collecte.  
Toutes les erreurs ne seront pas obligatoirement éliminées.

Après la correction, lancer à nouveau le programme de contrôle pour obtenir un listing des messages d'erreurs qui n'ont pas pu être corrigés. Celui-ci sera envoyé à Dakar.

## CONTROLE DES DONNEES DU CAHIER MENAGE

1. Pour effectuer les contrôles des données du cahier ménage, il faudra entrer dans le répertoire MENAGE;

- . charger IMPS et choisir l'option CONCOR et valider;
- . choisir l'option RUN edit program et valider;
- . entrer les paramètres d'exécution, il faut préciser:  
Pour Editor Program Name, il faut taper le nom du programme approprié:

- STRUCMEN
- VALIDMEN
- TOTALMEN
- SAUTMEN
- COHERMEN

Pour Input Data File, il faut taper le nom du fichier BATCH qui contient les données à contrôler, muni de l'extension **.BCH**

Ex: S M 1 01 324.BCH

Pour Report File, il faut taper le nom du fichier BATCH sans l'extension. Le S du début devient R, V, T, A et C suivant que l'on applique respectivement STRUCTMEN, VALIDMEN, TOTALMEN, SAUTMEN et COHERMEN

Ex: avec COHERMEN le Report File aura pour nom  
C M 1 01 324

2. Presser la touche F3 pour l'exécution du programme.

3. Pour une plus grande efficacité dans l'utilisation des programmes de contrôle et dans les corrections, il est recommandé de suivre la séquence donnée au second paragraphe point 4 du Chapitre OPTIONS GENERALES SUR LE CONTROLE DES DONNEES.

4. Si le message suivant apparaît:

```
Report files: NOM DU Fichier BACH.* - - Already exists!  
Par exemple SM101342.* - - Already exists!  
Replace? (Y/N)
```

il faut répondre par "YES" en pressant la touche "Y".

5. Pour la visualisation, le tirage des messages d'erreurs, la corrections des erreurs, il faudra se référer au second paragraphe points 6 à 10 du Chapitre OPTIONS GENERALES SUR L'ENTREE ET LE CONTROLE DES DONNEES.

## CONTROLE DES DONNEES DU CAHIER JOURNALIER

1. Pour effectuer les contrôles des données du cahier journalier, il faudra entrer dans le répertoire JOURNAL;

- . charger IMPS et choisir l'option CONCOR et valider;
- . choisir l'option RUN edit program et valider;
- . entrer les paramètres d'exécution, il faut préciser:

Pour Editor Programm Name, il faut taper le nom du programme approprié:

- STRUCJRN
- VALIDJRN
- TOTALJRN
- SAUTJRN
- COHERJRN

Pour Input Data File, il faut taper le nom du fichier BATCH qui contient les données à contrôler, muni de l'extension .BCH

Ex: S J 1 01 324.BCH

Pour Report File, il faut taper le nom du fichier BATCH sans l'extension. Le S du début devient R, V, T, A, C et suivant que l'on applique respectivement STRUCTJRN, VALIDJRN, TOTALJRN, SAUTJRN et COHERJRN

Ex: avec COHERJRN le Report File aura pour nom

C J 1 01 324

2. Presser la touche F3 pour l'exécution du programme.

3. Pour une plus grande efficacité dans l'utilisation des programmes de contrôle et dans les corrections, il est recommandé de suivre la séquence donnée au second paragraphe point 4 du Chapitre OPTIONS GENERALES SUR LE CONTROLE DES DONNEES.

4. Si le message suivant apparaît:

Report files: NOM DU Fichier BACH.\* - - Already exists!

Par exemple SJ101342.\* - - Already exists!

Replace? (Y/N)

il faut répondre par "YES" en pressant la touche "Y".

5. Pour la visualisation, le tirage des messages d'erreurs, la corrections des erreurs, il faudra se référer au second paragraphe points 6 à 10 du Chapitre OPTIONS GENERALES SUR L'ENTREE ET LE CONTROLE DES DONNEES.

## CONTROLE DES DONNEES DU CAHIER EXPLOITATIONS

1. Pour effectuer les contrôles des données du cahier exploitatio, il faudra entrer dans le répertoire EXPLOIT;

- . charger IMPS et choisir l'option CONCOR et valider;
- . choisir l'option RUN edit program et valider;
- . entrer les paramètres d'exécution, il faut préciser:

Pour Editor Programm Name, il faut taper le nom du programme approprié:

- STRUCEXP
- VALIDEXP
- TOTALEXP
- SAUTEXP
- COHEREXP

Pour Input Data File, il faut taper le nom du fichier BATCH qui contient les données à contrôler, muni de l'extension .BCH

Ex: S X 1 01 324.BCH

Pour Report File, il faut taper le nom du fichier BATCH sans l'extension. Le S du début devient R, V, T, A et C suivant que l'on applique respectivement STRUCTEXP, VALIDEXP, TOTALEXP, SAUTEXP et COHEREXP\

Ex: avec COHEREXP le Report File aura pour nom  
C X 1 01 324

2. Presser la touche F3 pour l'exécution du programme.

3. Pour une plus grande efficacité dans l'utilisation des programmes de contrôle et dans les corrections, il est recommandé de suivre la séquence donnée au second paragraphe point 4 du Chapitre OPTIONS GENERALES SUR LE CONTROLE DES DONNEES.

4. Si le message suivant apparaît:

Report files: NOM DU Fichier BACH.\* - - Already exists!

Par exemple SX101342.\* - - Already exists!

Replace? (Y/N)

il faut répondre par "YES" en pressant la touche "Y".

5. Pour la visualisation, le tirage des messages d'erreurs, la corrections des erreurs, il faudra se référer aux points 6 à 10 du Chapitre OPTIONS GENERALES SUR LE CONTROLE DES DONNEES.

# **LES MESSAGES D'ERREURS**

# **TRAITEMENT DES LISTINGS D'ERREURS POUR L'ESAM**

## **I. INTRODUCTION**

Ce manuel a été préparé pour les enquêteurs, contrôleurs, agents de saisie, superviseurs et autres personnes qui auront à interpréter et traiter les listings d'erreurs pour l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM).

Les listings d'erreurs sont produits par les programmes de contrôles des données de questionnaire. Les programmes de contrôles seront appliqués deux fois aux questionnaires : une fois immédiatement après la saisie et une fois avant le traitement automatique.

Les contrôles de saisie seront effectués aux bureaux régionaux et à l'unité centrale. Les listings d'erreurs produits après chaque séance de saisie sont révisés par le personnel de bureau (superviseurs et agents de saisie) et par le personnel de terrain (contrôleurs et enquêteurs). Les erreurs de saisie seront corrigées sur place tandis que les autres erreurs seront envoyées aux enquêteurs pour qu'ils vérifient et corrigent les données, si possible auprès des répondants.

Les contrôles avant le traitement automatique seront effectués à l'unité centrale. Ils servent à contrôler le travail de vérification sur le terrain et aux bureaux et à préparer les données pour les programmes de traitement automatiques. Pour un bon déroulement du traitement automatique les données ne devront plus avoir d'erreurs de cohérence et devront être exhaustives. Les agents de traitement s'assurent que les données minimales requises sont présentes pour chaque questionnaire et éliminent les erreurs de cohérence en corrigeant les données.

La Section II. décrit la représentation des données des cahiers du questionnaire ESAM dans les fichiers de saisie. La Section III. explique le contenu du listing d'erreurs avec l'aide d'un exemple. La Section IV. donne les procédures à suivre pour le traitement des erreurs. Les messages d'erreurs sont expliqués dans la Section V.

## **II. PRESENTATION DES DONNEES**

Pour la saisie il a été nécessaire de préparer trois systèmes de saisie, un par cahier du questionnaire : MENAGE, JOURNALIER et EXPLOITATIONS. La saisie et le contrôle des données se font de la même manière pour chaque cahier, mais leurs systèmes ne peuvent pas se communiquer (d'où la nécessité de saisir certaines informations utiles comme la taille du ménage sur chaque cahier).

Les données des questionnaires sont saisies par cahier et se trouvent sur des enregistrements dans des fichiers de données.

Dans ces fichiers, les données pour chaque ménage sont placées ensemble, c'est-à-dire sur des enregistrements contigus.

Chaque enregistrement comprend une partie qui permet d'identifier le ménage et une partie qui contient des données pour le cahier. La deuxième partie commence par un numéro du type d'enregistrement. Grâce au dictionnaire des données, ce numéro permet de savoir quelles données du cahier sont présentes sur l'enregistrement.

Le dictionnaire des données définit la structure des données pour chaque type d'enregistrement. Il indique les champs qui y sont présents (par leur nom), la nature des données de ces champs (alphabétique ou numériques, valeurs admises) et leur position sur l'enregistrement. Un champ peut être une question du cahier ou une autre variable qui a été saisie ou qui a été créée par le système, par exemple, le numéro de l'agent de saisie. Il existe un dictionnaire pour chaque cahier du questionnaire.

Les mêmes champs occupent les 11 premières positions sur chaque enregistrement de chaque dictionnaire. Les trois premiers identifient le District de Recensement (DR), le quatrième identifie le type de ménage (1 si urbain ou si rural avec questionnaire complet au premier passage; 2 si rural avec questionnaire complet au deuxième passage). Le numéro du ménage identifie le questionnaire dans le DR. Les positions 10 et 11 indiquent le numéro du type d'enregistrement sur le dictionnaire.

CHAMP	NOM COMPLET	POSITIONS	DESCRIPTION
REGIO	REGION	1	Code de la région
CYCLE	CYCLE	2 - 3	Numéro de cycle
DR	DR	4 - 6	Numéro du DR
TYPE	TYPE-MENAGE	7	Type de ménage
MENAG	MENAGE	8 - 9	Numéro du ménage
RECTY	RECTYPE	10 - 11	Type d'enregistrement

Le Tableau 1 présente la liste des types d'enregistrements du dictionnaire du cahier MENAGE. Le tableau donne pour chaque type d'enregistrement son numéro, son nom, les sections et parties du questionnaire auxquelles il appartient et une indication des champs dans l'enregistrement. Les tableaux 2 et 3 donnent les mêmes informations pour les dictionnaires des cahiers JOURNALIER et EXPLOITATIONS, respectivement.

Chaque section ou partie du questionnaire est désignée par un sigle de deux ou trois caractères comme MEN, BUF, HA, A2C ou XD. Les enregistrements ont tous des noms qui ont les caractères "E1", "E2", "E3", etc. suivis par le sigle de la première section ou partie dans le questionnaire. Le chiffre après le "E" sert à différencier les types d'enregistrements pour une même section ou partie.

**TABLEAU 1 : ENREGISTREMENTS DU DICTIONNAIRE DU CAHIER MENAGE**

N?	NOM	SECTION ET PARTIE DU CAHIER	PARTIES	CHAMPS
01	E1DIC	PAGE DE COUVERTURE DU CAHIER	S/O	NOAS NOENQ JDEBUT MDEBUT ADEBUT LANGUE
				TAILLE ETAT
02	E1MEN	01 COMPOSITION DU MENAGE	S/O	MEN01 ... MEN13
		02 EDUCATION	S/O	EDU14 ... EDU19
		03 ACTIVITES DE MEMBRES DU MENAGE	S/O	ACT01 ... ACT09
03	E2ACT	"	S/O	ACT10 ... ACT32
04	E1IDR	04 IDENTIFICATION DES REPENDANTS	S/O	IDR01 ... IDR27
		05 BUDGET RETROSPECTIF DU MENAGE		
05	E1BUA	A. BIENS IMMOBILIERS	A	BUA01 ... BUA11
06	E2BUA	"	A	BUA12 ... BUA17
07	E1BUB	B. CONSTRUCTION, REPARATIONS ...	B	BUB01 ... BUB06
08	E1BUC	C. MOBILIER ET EQUIPEMENTS	C	BUC01 BUC02 BUC12 BUC13 BUC14
09	E2BUC	"	C	BUC03 ... BUC11
10	E1BUD	D. MOYENS DE TRANSPORT	D	BUD01 BUD02 BUD14 BUD15 BUD16
11	E2BUD	"	D	BUD03 ... BUD13
12	E1BUE	E. DEPENSES DE SANTE	E	BUE01 ... BUE06
13	E1BUF	F. DEPENSES D'EDUCATION	F	BUF01 ... BUF06
14	E1BUG	G. DEPENSES DE VETEMENTS	G	BUG01 ... BUG06
15	E1BUH	H. DEPENSES DE REPARATIONS ...	H	BUH01 ... BUH06
16	E1BUI	I. VOYAGES, DEPLACEMENTS ...	I	BUI01 ... BUI06
17	E1BUJ	J. DEPENSES DE CEREMONIES	J	BUJ01 ... BUJ06
18	E1BUK	K. AUTRES DEPENSES DU MENAGE	K	BUK01 ... BUK06
19	E1BUL	L. TRANSACTION DE BIJOUX ...	L	BUL01 ... BUL11
20	E2BUL	"	L	BUL12 ... BUL15
		06 CREDIT - EPARGNE		
21	E1CRA	A. EPARGNE ET ACTIONS	A	CRA01 ... CRA07
22	E2CRA	"	A	CRA08 ... CRA15
23	E1CRB	B. TONTINES	B	CRB01 ... CRB10
24	E1CRC	C. EMPRUNTS	C	CRC01 ... CRC12
		07 TRANSFERTS, AUTRES REVENUS ...		
25	E1TRA	A. CADEAUX, DONN ET AIDES OFFERTS	A	TRA01 ... TRA13
26	E1TRB	B. CADEAUX, DONN ET AIDES RECUS	B	TRB01 ... TRB14
27	E1TRC	C. IMPOTS, AMENDES ET ASSURANCES	C	TRC01 ... TRC06
28	E2TRC	"	C	TRC07 TRC08 TRC09
29	E3TRC	"	C	TRC10 ... TRC17
30	E1TRD	D. COTISATIONS, AUTRES REVENUS	D	TRD01 ... TRD04
31	E2TRD	"	D	TRD05 ... TRD08
32	E1HA	08 HABITAT	S/O	HA01 ... HA21
33	E2HA	"	S/O	HA22 ... HA33
34	E3HA	"	S/O	HA34 ... HA47

**TABLEAU 2 : ENREGISTREMENTS DU DICTIONNAIRE DU CAHIER JOURNALIER**

N?	NOM	SECTION DU CAHIER	PARTIES	CHAMPS
40	E2DIC	PAGE DE COUVERTURE DU CAHIER	S/O	NOAS NOENQ JDEBUT MDEBUT ADEBUT TAILLE
		09 CONTROLE DU REMPLISSAGE		
41	E1CON	A. ACHATS ET DEPENSES JOURNALIERS	A	CON02 ... CON04
42	E2CON	B. AUTRES SECTIONS JOURNALIERES	B	CON06 CON07 CON08
43	E1ACH	10 ACHATS ET DEPENSES JOURNALIERS	S/O	ACHPA ACH01 ... ACH10
44	E1OPT	11 OPERATIONS DE TROC	S/O	OPT01 ... OPT12
45	E1PRE	12 PRELEVEMENTS JOURNALIERS	S/O	PRE01 ... PRE10
46	E1AUT	13 AUTOCONSOMMATION JOURNALIERE	S/O	AUT01 ... AUT07
		14 PETIT COMMERCE ET ACTIVITES		
47	E1PCA	A. CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE	A	PCA01 ... PCA15
48	E1PCB	B. RECETTES ET DEPENSES COURANTES	B	PCB01 ... PCB16

TABLEAU 3 : ENREGISTREMENTS DU DICTIONNAIRE DU CAHIER EXPLOITATIONS

N°	NOM	SECTION DU QUESTIONNAIRE	PARTIES	CHAMPS
50	E1IDE	PAGE DE COUVERTURE DU CAHIER ET 15 IDENTIFICATION DES EXPLOITANTS	S/O	NOAS NOENQ JDEBUT MDEBUT ADEBUT TAILLE ETATA ETATE IDE01 ... IDE04
51	E2IDE	"	S/O	IDE05 IDE07 ... IDE09
		16 ACTIVITES AGRO-PASTORALES		
52	E1AGA	A. TERRES DU MENAGE	A	AGA01 ... AGA19
53	E2AGA	"	A	AGA20 ... AGA29
54	E3AGA	"	A	AGA30 ... AGA38
55	E1AGB	B. CULTURES SOUS-PLUIES	B1	AGB01 ... AGB17
56	E2AGB	"	B1	AGB18 ... AGB23
57	E3AGB	"	B1	AGB24 ... AGB39
58	E4AGB	"	B1	AGB40 ... AGB50
59	E5AGB	"	B1	AGB51 ... AGB54
60	E1A2B	"	B2	A2B01 ... A2B15
61	E1A3B	"	B3	A3B01 ... A3B24
62	E1A4B	"	B4	A4B01 ... A4B09
63	E1AGC	C. CULTURES MARAICHERES	C1	AGC01 ... AGC16
64	E2AGC	"	C1	AGC17 ... AGC22
65	E3AGC	"	C1	AGC23 ... AGC32
66	E1A2C	"	C2	A2C01 ... A2C15
67	E1A3C	"	C3	A3C01 ... A3C24
68	E1A4C	"	C4	A4C01 ... A4C09
69	E1AGD	D. ARBORICULTURE FRUITIERE	D1	AGD01 ... AGD13
70	E2AGD	"	D2	AGD14 ... AGD22
71	E3AGD	"	D2	AGD23 ... AGD26
72	E1AGE	E. ELEVAGE	E1	AGE01 ... AGE15
73	E2AGE	"	E1	AGE16 ... AGE26
74	E3AGE	"	E2	AGE27 ... AGE32
75	E1AGF	F. EQUIPEMENT AGRICOLE ET B.U.P.	F	AGF01 ... AGF08
76	E2AGF	"	F	AGF09 ... AGF13
77	E1AGG	G. AUTRES REVENUS	G1	AGG01 ... AGG05
78	E2AGG	"	G2	AGG06 ... AGG10
79	E3AGG	"	G3	AGG11 ... AGG20
		17 PREMIERE ENTREPRISE NON-AGRICOLE		
80	E1WA	A. CARACTERISTIQUES DE BASE	A	WA01 ... WA22
81	E1WB	B. ACTIFS DE L'ENTREPRISE	B	WB01 ... WB09
82	E1WC	C. DEPENSES COURANTES	C	WC01 ... WC10
83	E1WD	D. PRODUCTION ET RECETTES	D	WD01A ... WD12
84	E2WD	"	D	WD13 ... WD18
		18 DEUXIEME ENTREPRISE NON-AGRICOLE		
85	E1XA	A. CARACTERISTIQUES DE BASE	A	XA01 ... XA22
86	E1XB	B. ACTIFS DE L'ENTREPRISE	B	XB01 ... XB09
87	E1XC	C. DEPENSES COURANTES	C	XC01 ... XC10
88	E1XD	D. PRODUCTION ET RECETTES	D	XD01A ... XD12
89	E2XD	"	D	XD13 ... XD18
		19 TROISIEME ENTREPRISE NON-AGRICOLE		
90	E1YA	A. CARACTERISTIQUES DE BASE	A	YA01 ... YA22
91	E1YB	B. ACTIFS DE L'ENTREPRISE	B	YB01 ... YB09
92	E1YC	C. DEPENSES COURANTES	C	YC01 ... YC10
93	E1YD	D. PRODUCTION ET RECETTES	D	YD01A ... YD12
94	E2YD	"	D	YD13 ... YD18
		20 QUATRIEME ENTREPRISE NON-AGRICOLE		
95	E1ZA	A. CARACTERISTIQUES DE BASE	A	ZA01 ... ZA22
96	E1ZB	B. ACTIFS DE L'ENTREPRISE	B	ZB01 ... ZB09
97	E1ZC	C. DEPENSES COURANTES	C	ZC01 ... ZC10
98	E1ZD	D. PRODUCTION ET RECETTES	D	ZD01A ... ZD12
99	E2ZD	"	D	ZD13 ... ZD18

La plupart des noms de champ commencent par le sigle de leur section ou partie et se terminent par le numéro de la question ou de la colonne du questionnaire à laquelle ils se réfèrent. Par exemple, BUL11 indique la question 11 de la Partie L, Section BUDget rétrospectif du ménage. Parfois, une même question du questionnaire peut avoir plusieurs éléments de réponse. Dans ce cas, des lettres sont utilisées après le nom pour identifier les éléments. Par exemple, dans la question 14 de la section Habitat, HA12A et HA12B indiquent respectivement le code Unité de temps et le Montant du loyer.

Certains champs ont des noms propres comme :

- les numéros de l'agent de saisie (NOAS) et de l'enquêteur (NOENQ),
- la langue d'interview (LANGUE),
- la taille du ménage (TAILLE),
- le mois de début de collecte (MDEBUT)
- et l'état de la section Activités agro-pastorales (ETATA).

Le champ du numéro de page dans la section (10) est appelé ACHPA.

On utilise parfois des noms de champ de plus de cinq caractères. Ceci est permis mais les programmes de saisie et de traitement utilisent au maximum les cinq premiers caractères pour leur identification. Ainsi TAILLE et TAILL indiquent le même champ.

### III. INTERPRETATION DES LISTINGS D'ERREURS

La Figure 1 ci-dessous donne un exemple d'une page d'un listing d'erreurs. En haut de chaque page sont données des informations de base. Les messages d'erreurs pour chaque ménage sont séparés par des lignes d'identification du ménage.

La première ligne de chaque page donne le numéro de page du listing; la date et l'heure d'exécution du programme; le titre "Questionnaire Report" suivi du nom du dictionnaire (ESAM1 pour l'exemple); et la version du logiciel de contrôle CONCOR qui est utilisée (3.2).

La deuxième ligne donne le numéro du fichier d'entrée (SM101204.BCH); le nom du programme de contrôle (TESTLIST); et le fichier de sortie (NUL ici parce qu'il n'y en a pas).

La rubrique "Area:" donne le numéro de REGION. Ce numéro sera le même pour tous les ménages du listing.

Les informations sont ensuite données pour chaque questionnaire. Les numéros CYCLE, DR, TYPE de ménage et le numéro du MENAGE sont donnés après l'intitulé "Questionnaire:" (01, 204, 1 et 07 pour le premier questionnaire dans la Figure). Les données en-dessous de la ligne sont groupées en trois parties. A gauche sous la rubrique "User Name and Current Value" figurent les noms et valeurs du ou des champs qui ont causé l'erreur. Au milieu sont donnés les messages d'erreurs. En marge à droite, sous "Line Number" sont donnés les numéros des lignes dans le programme TESTLIST où sont codés les contrôles. Ces numéros de lignes n'intéressent que les personnes qui travaillent sur la rédaction des programmes.

**FIGURE 1 : EXEMPLE DE SORTIE DU LISTING D'ERREURS**

Page 3 03/01/93 11:27:50 Questionnaire Report -- Dictionary: ESAM1 CONCOR Version 3.2

Input: SM101204.BCH Program: TESTLIST Output: NUL

Area: 1

User Name and Current Value	Questionnaire: 1 01 204 1 07	Line	Number
MEN01 (7) = 08	E111 LA SEQUENCE DES NUMEROS DE PERSONNES N'EST PAS CONTINUE	178	
ACT10 (5) = 05	E168 STATUT DANS L'EMPLOI INCOMPATIBLE AVEC CODE OCCUPATION	423	
ACT26 (5) = 111			
ACT27 (5) = 2			
TOT15 = 65000	M025 LE TOTAL CALCULE N'EST PAS EGAL AU TOTAL RAPPORTE POUR LA COLONNE TRC15	827	
E3TRC: TRC10 TRC11 TRC12 TRC13 TRC14 TRC15 TRC16 TRC17 :E3TRC			
3: 17 // / // // 00055000 / 000177000 3			
HA14B (1) = 12000	E285 PARTIE DU LOYER PAYEE PAR D'AUTRES SUPERIEURE AU LOYER TOTAL	1254	
HA17 (1) = 20000			
CON06 (1,3) = 30	E416 CODE RESULTAT INCORRECT	145	
CON07 (1,3) = 00			
CON08 (1,3) = N	E655 DONNEES POUR LE TABLEAU DE CONVERSION INCOMPLETES	661	
E2AGC: AGC17 AGC18 AGC19 AGC20 AGC21 AGC22 :E2AGC			
2: 2 10 6 / 0250 /// 2			
Questionnaire: 1 08			
MEN01 (4) = 04	E117 RELATION EPOUX/EPOUSE/BEAU-PARENT INCOMPATIBLE AVEC CM CELIBATAIRE	206	
MEN02 (4) = 08			
MEN07 (1) = 5	M133 DERNIERE CLASSE FREQUENTEE NE CORRESPOND PAS A L'AGE DU MEMBRE	328	
MEN01 (3) = 03			
MEN06 (3) = 15			
EDU17 (3) = 12			
MEN01 (9) = 09	E143 CODE OCCUPATION INCORRECT	391	
ACT03 (9) = 117			
ACT06 (17) = 11	E172 LA DUREE DE TEMPS DANS LA QU.30/31 NE PEUT ETRE INFERIEURE A LA QU.6/7	455	
ACT07 (17) = 2			
ACT10 (11) = 17			
ACT30 (11) = 10			
ACT31 (11) = 2	E702 DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE A DE LA SECTION 17	847	
E1BUB: BUB01 BUB02 BUB03 BUB04 BUB05 BUB06 :E1BUB	E015 BUB05 N'AURAIT PAS DU ETRE SAISI SUR CETTE LIGNE	612	
15: / 15 1 00004 4000 2 1 15			

Le premier message d'erreur pour le ménage 07 comprend un code d'identification, E111, suivi d'une explication de l'erreur. Chaque message possède un code composé de 4 ou 5 caractères dont le premier est la lettre E ou M. Les codes commençant par "E" se rapportent à des ERREURS critiques et ceux commençant par "M" sont plutôt des MESSAGES d'avertissement. Les erreurs critiques sont des erreurs ou des situations qui ne peuvent être traitées automatiquement et qu'il faut nécessairement corriger manuellement, de préférence sur le terrain. Les messages d'avertissement ne nécessitent pas forcément de corrections manuelles. Le travail des agents de traitements consiste surtout à éliminer les erreurs critiques qui n'ont pas pu être corrigées sur le terrain.

Le message E111 note que la séquence des numéros de personnes n'est pas continue, c'est-à-dire qu'il ne suit pas la séquence 01, 02, 03, 04, etc. A gauche du message est donnée la valeur du champ qui a causé le rejet, soit MEN01, le champ N° DE PERSONNE de la Section (01). Le chiffre (7) indique que le rejet a été fait pour le 7ème enregistrement de MEN01 pour ce ménage. La valeur du champ est donnée (08).

La plupart des champs du questionnaire appartiennent à des tableaux où chaque ligne saisie correspond à un enregistrement. Le numéro de l'enregistrement est donc nécessaire pour localiser l'erreur. Il est important de noter que l'option qui consiste à saisir les lignes en blanc (vides) fait correspondre forcément le numéro d'enregistrement au numéro de ligne sur le questionnaire. Le numéro d'enregistrement donne le numéro de séquence de ce type d'enregistrement dans le questionnaire (1 si c'est le premier, 10 si c'est le dixième). Ainsi dans la section (03) Activités des membres du ménage où certains membres peuvent ne pas être éligibles (âge inférieur à 10 ans) ACT26 (5) indique la valeur de ACT26 sur la cinquième ligne saisie et non la personne numéro 5.

Le deuxième message d'erreur en est un exemple. En plus des deux champs pour l'occupation (ACT26) et le statut dans l'emploi (ACT27), le champ du numéro de personne est donné (ACT10 pour cette page). ACT10(5) = 05. Noter qu'il s'agit ici aussi d'une erreur critique puisque le message porte le code E168.

Le troisième message est un message d'avertissement. Au lieu de donner les champs responsables de l'erreur, le listing présente l'enregistrement entier. Le nom de l'enregistrement (E3TRC) est donné en marge sur la ligne suivant le message. Les noms des champs sont sur la même ligne. Leurs valeurs sont en dessous des noms tandis que le numéro de l'enregistrement est donné sous son nom. On a donc TRC10 (4) = 17, etc. Les valeurs laissées en blanc sont indiquées par autant de hachures "/" que permet la taille du champ. En plus des champs de l'enregistrement le message donne la valeur du total calculé, soit TOT15 = 65000. TOT15 n'est pas un champ du questionnaire, mais un champ calculé à partir du questionnaire. Il représente le total calculé pour la colonne 15 (d'où le nom).

Le numéro de ligne est donné même pour les enregistrements qui ne représentent pas des tableaux. Il est alors égal à (1) comme pour le message d'erreur E285. Ce message s'intéresse à la section (08) Habitat. Si l'indicateur d'enregistrement était (2) ou plus, cela indiquerait que l'enregistrement a été saisi plus d'une fois, une situation aberrante.

Une autre forme de présentation des données figure dans le message d'erreur suivant. CON06 (1,3) indique la troisième valeur de CON06 sur le premier enregistrement. Cette présentation est utilisée parce que le tableau correspondant à la partie B, section (09) Contrôle du remplissage des sections journalières, a été mis sur un seul enregistrement dans le dictionnaire. Il faut interpréter CON06 (1,3) dans ce cas comme si cela avait été CON06 (3). Cette présentation n'est utilisée que dans les sections (09) et (15), et pour les champs BUC01, BUC02, BUD02, WA14, XA14, YA14 et ZA14. Le premier chiffre après la parenthèse est égal à (1). Un chiffre plus élevé indique une situation aberrante, comme au paragraphe précédent. Lorsque l'enregistrement entier est donné, comme le message M025, CON06 (1,3) sera désigné par CON06(3) parce que le numéro de l'enregistrement (1) sera donné en marge.

Le message E655 donne un autre exemple de présentation d'un enregistrement entier sur le listing. Le message indique que les données du tableau de conversion sont incomplètes (la valeur de AGC20 a été laissée en blanc).

D'autres exemples d'erreurs sont données pour le questionnaire numéro 08. Le message E117 donne des valeurs pour deux enregistrements différents : le numéro de personne (MEN01) et la relation avec le CM (MEN02) pour le quatrième et l'état matrimonial (MEN07) pour le premier. Ce contrôle vérifie le lien entre l'enregistrement actuel (celui de la personne 04) et l'enregistrement du CM (le premier enregistrement).

Le message d'avertissement M133 s'intéresse à deux sections: (01) Composition du ménage et (02) Education. Les deux sections sont présentes sur l'enregistrement de type E1MEN pour lequel le numéro de ligne est présent sur MEN01. Ceci est le cas pour l'erreur suivante, et donc MEN01 (et non ACT01) est donné avec ACT03 pour identifier la personne.

L'erreur E172 traite de la même section, mais les données viennent de deux types d'enregistrements : E1MEN et E2ACT. Les données sont pour la même personne. Cette personne est sur le 17ème enregistrement E1MEN alors qu'elle n'est que sur le 11ème enregistrement E2ACT. (il y a moins d'enregistrements E2ACT parce que l'opérateur de saisie a dû se tromper car n'ayant respecté l'option retenue). Le numéro de la personne est donné sur la colonne ACT10, il s'agit de la personne numéro 17. On doit forcément avoir ACT10(17) = 17.

Des erreurs de saisie sont responsables des deux dernières erreurs. Le message d'erreur E702 indique que la partie A de la section a été saisie plus d'une fois par erreur (il y a plus d'un enregistrement pour la section). Le message n'est pas accompagné de données. Le message suivant E015 indique que l'agent de saisie a forcé la saisie d'une valeur de BUB05 sur la ligne BUB02 = 15. L'erreur ne peut pas être causée par l'enquêteur car la case BUB05 est noircie sur le questionnaire sur les 15 premières lignes de BUB02.

Une dernière observation est faite pour cette section. On remarque que le tableau de la partie B, section (05) commence par la colonne 2 alors que l'enregistrement E1BUB commence avec le champ BUB01. Lors qu'un tableau est précédé d'une question filtre (BUB01 ici), celle-ci est incorporée au premier enregistrement du tableau. Des modifications ont été apportées aux écrans de saisie pour éviter que l'agent de saisie n'ait à resaisir la question filtre sur chaque enregistrement du tableau. Il ne pourra la saisir que sur l'enregistrement qui porte le numéro de ligne (1). Pour les autres enregistrements, la question filtre sera sautée automatiquement. Si l'agent de saisie ou une autre personne force la saisie de BUB01 sur une autre ligne le message suivant sera imprimé :

**E015 BUB01 N'AURAIT PAS DU ETRE SAISIE SUR CETTE LIGNE**

Le traitement des messages d'erreur est expliqué dans la section suivante.

#### **IV. TRAITEMENT DES ERREURS**

L'agent de saisie est la première personne à examiner les listings d'erreurs. Lorsque le listing donne les valeurs responsables de l'erreur, il vérifie qu'elles correspondent bien aux valeurs inscrites sur le questionnaire. S'il a mal saisi une donnée, il la corrigera immédiatement. Parfois il sera nécessaire d'accéder aux écrans de saisie pour connaître les valeurs saisies. Par exemple, lorsqu'un total de colonne calculé n'est pas égal à la valeur total saisie, et que la valeur totale (imprimée) a été saisie correctement, il devra vérifier la valeur de la colonne saisie sur chaque ligne du tableau concerné.

L'agent de saisie doit indiquer les messages pour les erreurs dont il est l'auteur et qu'il a corrigées. Il ne doit pas corriger les erreurs des enquêteurs de sa propre initiative.

Le superviseur vérifie les listings après l'agent de saisie. Si les cahiers doivent retourner sur le terrain, il n'est pas nécessaire qu'il corrige des données. Le cas échéant, il devra examiner les erreurs et corriger les fautes "évidentes" (par exemple, un produit mal codé, la confusion d'une durée de temps et d'une date, le non respect d'une instruction de saut, un total mal calculé). Il inscrira avec un stylo à l'encre verte les modifications du questionnaire et les portera directement à l'attention de l'agent de saisie. Il notera aussi les valeurs changées sur le listing. Les valeurs remplacées seront barrées et leurs valeurs correctes inscrites à leur place (juste à côté dans la case réponse, s'il y a de la place et en marge de ligne, sinon). Les données à remplacer par un blanc seront barrées simplement.

Si après les opérations du bureau régional il reste encore des erreurs non traitées, le superviseur cochera la case "Erreurs" sur la page couverture du cahier approprié et le renverra au contrôleur de l'équipe avec les listings.

La correction sur le terrain incombe à l'enquêteur mais le contrôleur doit vérifier les listings en premier. Cela lui permettra d'évaluer le travail de l'enquêteur et de voir s'il n'a pas mal compris certaines instructions. Il discutera des erreurs avec les enquêteurs avant de leur remettre les questionnaires et les listings. Les enquêteurs corrigeront leurs erreurs d'enregistrement, de codage et de calculs et vérifieront les autres erreurs auprès des ménages. Les corrections apportées sur le terrain après la saisie le seront avec un stylo à l'encre rouge pour qu'elles puissent être facilement repérées. Il est aussi recommandé de mettre un "X" rouge en haut à droite de chaque page qui contient une correction.

L'enquêteur cochera la case "Changé" sur la page couverture de chaque cahier qu'il aura changé ou auquel il aura apporté des nouveaux renseignements depuis la dernière saisie. (Le cahier Ménage contient deux cases "Changé" parce qu'il est possible de retourner ce cahier deux fois sur le terrain. La première case, sous l'en-tête "DEUXIEME TRAITEMENT" sera cochée s'il y a eu un changement après le premier retour du cahier sur le terrain. La deuxième case sera cochée la prochaine fois que le cahier sera retourné sur le terrain (à condition qu'il y ait eu des changements rapportés cette fois).

Le contrôleur peut lui aussi cocher la case "Changé" s'il a apporté des changements au cahier.

Avant de retourner les cahiers au bureau régional, le contrôleur vérifiera que le maximum a été fait pour corriger les erreurs. Les messages des erreurs corrigées seront biffés par le contrôleur (toujours en rouge) et une brève explication sera donnée pour les messages qui n'ont pas donné suite à des changements sur le questionnaire (par exemple : "valeur vérifiée", "valeurs correctes", "erreur de saisie", "n'a pas pu corriger"). Le contrôleur renverra les listings avec les cahiers au bureau régional.

Les corrections apportées seront saisies (y compris celles indiquées sur le listing pas "erreur de saisie"), et les programmes de contrôles exécutés à nouveau sur les fichiers de données qui ont subi des changements. L'agent de saisie effectuera les mêmes vérifications pour identifier et corriger ses erreurs. S'il reste des messages d'erreurs, le superviseur vérifiera ceux-ci. Il utilisera les listings retournés par le contrôleur pour noter les erreurs qui n'ont pas été corrigées sur le terrain et celles dont les corrections n'ont pas été saisies.

Les procédures pour les agents de traitement seront semblables à celles pour les superviseurs. Cependant, il est de la responsabilité de ces premiers d'éliminer tous les messages d'erreurs critiques ou du moins de les convertir en messages d'avertissement. Toute correction sera effectuée à l'encre verte sur le questionnaire et sur le listing. Les questionnaires seront révisés et les programmes de contrôles exécutés tant qu'il restera des messages d'erreurs critiques. C'est à l'agent de traitement de s'assurer que les modifications qu'il a apportées ont été saisies. Normalement il pourra vérifier le fait en comparant des listings d'erreurs successifs. Sinon il pourra demander à l'agent de saisie de lui montrer le contenu du questionnaire saisi sur les écrans.

## **V. EXPLICATION DES MESSAGES D'ERREURS**

La section donne une description générale des types de contrôles suivie d'une explication détaillée des messages d'erreurs. On peut classer les contrôles d'erreurs pour l'ESAM sous cinq rubriques : contrôles de structure, de validité, des sauts de questions, de calcul de total et de cohérence.

### **A. DESCRIPTION GENERALE**

#### Contrôles de structure

L'objet de ces contrôles est de vérifier que les questionnaires ont bien été remplis et saisis. On s'intéresse à la présence ou l'absence de données ou d'enregistrements plutôt qu'aux valeurs saisies. Des exemples de messages sont :

E023 ERREUR DANS LA SEQUENCE DES NUMEROS DE LIGNES SAISIS  
 E031 UNE VALEUR DE CODE (A4B07) DOIT ETRE DONNEE AVEC (A4B06)  
 E100 DONNEES ABSENTES POUR LA PAGE COUVERTURE - SUSPENSION DES  
 CONTROLES  
 M105 PRESENCE DE DONNEES DANS SECTIONS 02-08 INCOMPATIBLES AVEC  
 TYPE DE MENAGE  
 E131 LA PERSONNE N'AURAIT PAS DU REpondre A LA SECTION EDUCATION

M207 TONTINE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 06 (CREDIT-EPARGNE)  
 M502 P.C./A.T. N° 2 N'A PAS ETE RAPPORTE DANS SECTION 14, PARTIE A  
 M670 DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 14, PARTIE D  
 (ARBORICULTURE)

Parfois, ces erreurs intéressent particulièrement l'agent de saisie. Par exemple les deux derniers messages d'erreurs de la figure 1 dans la Section III.

### Contrôles de validité

Ces contrôles vérifient simplement que les données saisies sont dans les limites définies sur leur dictionnaire. Ils sont semblables aux contrôles de validité qui sont effectués sur les écrans de saisie pour chaque donnée saisie. Ils sont nécessaires parce qu'il est possible de forcer l'acceptation d'une valeur non valide qui a été rejetée lors de la saisie.

Deux exemples de messages d'erreur pour ces contrôles sont :

M002 LA VALEUR DE ACT05 DOIT ETRE ENTRE 0 ET 5  
 E003 L'ETAT DU CAHIER MENAGE DOIT ETRE C, N, P OU R  
 E143 CODE OCCUPATION PRINCIPALE INCORRECT

### Contrôles de total

Si l'agent de saisie a oublié une ligne, le calcul du total sera certainement faux. L'enquêteur peut effectuer un calcul qui n'est pas juste.

### Vérification de saut

L'objet des vérifications de saut est de déceler la présence de données là où la réponse (ou l'absence d'une réponse) à une question filtre indique qu'il ne devrait pas y en avoir. La présence inattendue de données occasionne une erreur critique.

Des exemples de messages d'erreurs sont :

E013 L'INSTRUCTION DE SAUTER AGA18 N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR AGA17)  
 E014 L'INSTRUCTION DE SAUTER ACT26 A ACT31 N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR ACT25)  
 E016 INSTRUCTION DE SAUT N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR AGD14)

Le message est souvent accompagné des données pour l'enregistrement qui a occasionné le rejet.

Parfois l'absence d'une donnée à une question-filtre peut occasionner un rejet. Par exemple la question "Avez-vous vendu des actions ?" est en blanc, mais un montant reçu pour les actions vendues est présent le message d'erreur sera :

## E011 IL FAUT DONNER UNE VALEUR A CRA12 (VOIR CRA13)

On peut considérer les vérifications de sauts comme des cas particuliers de contrôles de remplissage.

Contrôles de cohérence

Les contrôles de cohérence vérifient la relation entre des données du questionnaire. Les incohérences sont rejetées. Des messages d'erreurs pour les contrôles de cohérence sont :

E116 EPOUX/EPOUSES DU CM NE PEUT ETRE DU MEME SEXE QUE LE CM  
 E151 CODE "POUR QUI TRAVAILLEZ-VOUS" INCOMPATIBLE AVEC CODE OCCUPATION  
 M249 UN COMPTE D'EPARGNE/EPARGNE LOGEMENT/C.C.P. NE PEUT ETRE DECOUVERT  
 E288 MONTANT RECU POUR L'EAU AU MOIS DERNIER SUPERIEUR AUX 12 DERNIERS MOIS

Lorsque les erreurs génèrent des messages d'erreurs critiques, les agents de traitement devront soit corriger les données soit effacer une des données incohérente (ou les deux). Ces contrôles vérifient également la vraisemblance des données saisies. Les données rejetées ne sont pas nécessairement fausses, mais elles sont inhabituelles. Il n'y a pas beaucoup de contrôles de vraisemblance. Quelques exemples sont :

M132 CLASSE FREQUENTEE NE CORRESPOND PAS A L'AGE DU MEMBRE  
 M162 VERIFIER LE SALAIRE BRUT (IL DEPASSE 1 500 000 CFA PAR MOIS)  
 M255 MONTANT A REMBOURSER (Q.10) PLUS QUE LE DOUBLE DU MONTANT EMPRUNTE (Q.4)  
 M436 VERIFIER LE MONTANT DE LA DEPENSE FREQUENTE (ELLE DEPASSE 200000 CFA)

## B. EXPLICATION DETAILLEE DES MESSAGES D'ERREURS

Les messages sont présentés par cahier et par type d'erreur. Dans les explications on demandera à l'agent de saisie d'aller vérifier si les données saisies sont conformes à celles qui se trouvent dans le questionnaire. Vous ne corrigerez que s'il y a une différence entre la donnée saisie et l'information sur le questionnaire mais dans le cas contraire le questionnaire sera envoyé à l'équipe de collecte. Ainsi Il ne figurera dans le fichier que les données du questionnaire.

### 1. Le cahier MENAGE

#### a) Erreurs de structure

N? E026

ERR : LE TABLEAU EST INCOMPLET (UNE SEULE LIGNE A ETE SAISIE)

Le tableau saisi a un seul enregistrement comme l'indique le message.

Vérifier que la question-filtre indique qu'il faudra sauter le tableau (réponse = 2). S'il s'agit des parties E à K (Section 05) qui n'ont pas de question-filtre, vérifier que la réponse à la colonne 2 est supérieure à 96.

N? E100

ERR : DONNEES ABSENTES POUR LA PAGE COUVERTURE - SUSPENSION DES CONTROLES

Il n'y a pas d'enregistrement E1DIC. L'enregistrement E1DIC composé des variables qui se trouvent sur la page de couverture:

NOAS (n? agent de saisie),  
NOENQ (n? agent enquêteur),  
DATE (la date de début de collecte)  
Langue (langue d'interview),  
Taille (taille du ménage),  
 et Etat (l'état du cahier) n'a pas été saisi.

Il faudra insérer cette enregistrement, si les données sont sur le questionnaire.

N? E103

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PAGE COUVERTURE DU QUESTIONNAIRE

Il existe dans le fichier des données plus d'un enregistrement E1DIC. L'enregistrement E1DIC est donc présent dans le fichier des données plus d'une fois.

Il faudra les supprimer pour conserver celui dont les données sont identiques à celui du questionnaire.

N? M105 / E1DIC

MSG : PRESENCE DE DONNEES DANS SECTIONS 02-08 INCOMPATIBLE AVEC  
TYPE DE MENAGE

Concerne les ménages ruraux qui ont reçu le questionnaire abrégé. La fiche ménage n'a que deux enregistrements E1DIC et E1MEN (2ème enregistrement). Donc il ne doit pas y avoir des données sur les sections 02 à 08.

Vérifier qu'il s'agit bien d'un ménage rural (champ TYPE DE MENAGE égal 2 et qu'il a reçu la fiche ménage avant d'éliminer les données. Sinon changer le numéro TYPE DE MENAGE.

N? E106 / E1DIC

ERR : PRESENCE DE DONNEES INCOMPATIBLE AVEC LE CODE ETAT DU  
CAHIER

Si la réponse à Etat (dernier champ de E1DIC) est N ou R (Non-réponse ou Refus) il ne devra exister au plus dans le fichier que les enregistrements E1DIC et E1MEN.

Vérifier le code saisi dans le champ ETAT.

N? E107 / E1DIC

ERR : CODE ETAT INCOMPATIBLE AVEC L'ABSENCE DE SEC.01 SUSPENSION  
DES CONTROLES

Les enregistrements de type E1MEN ne sont pas dans le fichier des données.

Vérifier le code saisi dans le champ ETAT, s'il est différent de N ou de R la situation n'est pas normale. Si les données de la section 01 sont dans le questionnaire, il faudra les saisir.

N? E111 / E1MEN

ERR : LA SEQUENCE DES NUMEROS DE PERSONNES N'EST PAS CONTINUE

Les numéros qui sont dans le champ MEN01 sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ...

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi.

Sans doute une ligne n'a pas été saisie. Il faudra alors l'insérer.

N? M120 / E1MEN

MSG : L'AGE DU CM EST MANQUANT OU INVRAISEMBLABLE

On a des doutes sur l'âge donné au CM (âge inférieur à 15 ans) ou bien la question sur l'âge n'est pas renseignée.

Si l'âge est donnée, refaire le calcul. Comparer l'age avec le résultat du calcul.

Si la question n'est pas renseignée et que l'année de naissance (question 6) existe, faire le calcul (cf. erreur 118).

N? E131 / E1MEN

ERR : LA PERSONNE N'AURAIT PAS DU REpondre A LA SECTION EDUCATION

Si l'enquêté a moins de 6 ans ou n'est pas membre du ménage et il répond à la section éducation.

Vérifier l'âge (question 6) et la situation dans le ménage (question 13).

Quand ces données sont correctes, cela veut dire que l'agent de saisie s'est trompé en saisissant la ligne d'une autre personne qui est bien membre à la place ou l'enquêteur a mal enregistré les réponses d'une autre personne qui a plus de 6 ans ou est membre du ménage.

N? M132 / E1MEN

ERR : CLASSE FREQUENTEE NE CORRESPOND PAS A L'AGE DU MEMBRE

Le répondant a moins de 20 ans (secondaire au maximum) et il fréquente actuellement une classe qui paraît invraisemblable par rapport à son âge.

Vérifier l'âge (question 6) et la classe fréquentée (question 16).

N? E139 / E1MEN

ERR : LA PERSONNE N'AURAIT PAS DU REpondre A LA SECTION 03  
ACTIVITE

Si la personne a moins de 10 ans ou n'est pas membre du ménage elle ne doit pas répondre à la section activités.

Vérifier l'âge (question 6) et la situation dans le ménage (question 13).

Quand ces données sont correctes, cela veut dire que l'agent de saisie s'est trompé en saisissant la ligne d'une autre personne qui est bien membre à la place ou l'enquêteur a mal enregistré les réponses d'une autre personne qui a plus de 10 ans ou est membre du ménage. Revoir la saisie de l'enregistrement E1MEN.

N? M140 / E1MEN

MSG : ABSENCE DE DONNEES DANS LA SECTION 03 (ACTIVITES) POUR LA PERSONNE

La personne est membre du ménage, elle a plus de 10 ans et aurait dû répondre à la section 03 alors que les champs la concernant sont vides.

Vérifier si les champs (entre ACT01 et ACT09) sont vides dans le questionnaire, dans ce cas revoir l'âge (question 6 section 01) et la situation du répondant (question 13 section 01).

Si les champs sont renseignés, assurez-vous d'abord que les informations concernant ce répondant ne sont pas imputées à une autre personne (sur une autre ligne) avant de les insérer.

N? E142 / E1MEN

ERR : PRESENCE DE DONNEES INCOMPATIBLE AVEC LE CODE NUMERO DE REPONDANT (ACT01)

La personne a refusé de répondre ou l'enquêteur n'a pas pu disposer de l'information et les questions 2 à 9 (section 03) contiennent des renseignements.

Vérifier si la réponse à la question 1 est bien égale à 98 ou 99. Si c'est le cas effacer les données et vérifier la saisie des données pour l'enregistrement E1MEN.

N? M144 / E1MEN

MSG : CODE OCCUPATION PRINCIPALE MANQUANT

La question 3 (section 03) n'est pas renseignée.

Vérifier si la question est bien à blanc dans le questionnaire.

N? M154 / E1MEN

ERR : ABSENCE DE DONNEES DANS LA 2EME PAGE, SECTION 03 POUR LE MEMBRE (MEN01)

La personne a plus de 10 ans, elle est membre du ménage, n'a pas refusé de répondre et il n'y a pas de données la concernant de la question 11 à la question 32.

On n'a pas un enregistrement E2ACT qui porte son numéro d'identification.

Vérifier si la réponse à la question 1 (section 03) est bien différente de 98 ou 99. Si c'est le cas vérifier la saisie des données pour l'enregistrement E2ACT.

N? E154A / E2ACT

ERR : NUMERO DE PERSONNE N'EST PAS SUPERIEUR AU NUMERO DE PERSONNE PRECEDENT

Les numéros qui sont dans le champ ACT10 sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ...

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi.

Sans doute une ligne n'a pas été saisie. Il faudra alors l'insérer.

N? E155 / E2ACT

ERR : DONNEES INATTENDUES POUR UN NUMERO DE PERSONNE NON PRESENT DANS SEC. 01

Il y a un enregistrement E2ACT qui porte un numéro d'identification (Champ ACT10), il ne lui correspond pas un enregistrement E1MEN qui a le même numéro d'identification (Champ MEN01), c'est-à-dire concernant la même personne.

Vérifier si la ligne avec le numéro ACT10 est réellement dans le questionnaire avec les mêmes données. Si c'est le cas vérifier la saisie des données pour l'enregistrement E2ACT.

N? E156 / E2ACT

ERR : LA PERSONNE N'AURAIT PAS DU REpondre A LA SECTION 03 (ACTIVITES)

La personne a moins de 10 ans ou n'est pas membre du ménage. Il ne doit pas y avoir de données entre questions 11 et 32.

Vérifier l'âge (question 6) et la situation dans le ménage (question 13).

Quand ces données sont correctes, de deux choses l'une l'agent de saisie s'est trompé en saisissant la ligne d'une autre personne qui est bien membre à la place ou l'enquêteur a mal enregistré les réponses d'une autre personne qui a plus de 10 ans ou est membre du ménage.

Revoir la saisie de l'enregistrement E2ACT

N? E164 / E2ACT

ERR : LA QUESTION 24 N'INTERESSE QUE LES TACHERONS

La question 24 n'est renseignée que pour les personnes qui se déclarent tâcheron à la question 08 (réponse = 1).

Vérifier les questions 8 et 24.

N? M167 / E2ACT

MSG : CODE DEUXIEME OCCUPATION MANQUANT

La question 26 (section 03) n'est pas renseignée.

Vérifier si la question est bien à blanc dans le questionnaire.

N? M200 / E1MEN

MSG : ABSENCE DE DONNEES DANS LA SECTION 04 POUR LA PERSONNE

La personne a plus de 10 ans, elle est membre, n'a pas refusé de répondre et il n' y a pas de données la concernant dans la section 04.

On n'a pas un enregistrement E1IDR qui porte son numéro d'identification.

Vérifier si la réponse à la question 1 (section 03) est bien différente de 98 ou 99. Si c'est le cas vérifier la saisie des données pour l'enregistrement E1IDR.

N? E201 / E1IDR

MSG : DONNEES INATTENDUES POUR UN NUMERO DE PERSONNE NON PRESENT  
DANS SEC 01

Les données qui sont dans l'enregistrement concerne une personne dont le numéro d'identification n'est pas enregistré dans la section 01.

Vérifier toute la saisie des enregistrements E1IDR (ligne par ligne).

N? E202 / E1IDR

ERR : LA PERSONNE N'AURAIT PAS DU REpondre A LA SECTION 04

Si la personne a moins de 10 ans ou n'est pas membre du ménage et elle répond à la section 04.

Vérifier l'âge (question 6) et la situation dans le ménage (question 13).

Quand ces données sont correctes, de deux choses l'une l'agent de saisie s'est trompé en saisissant la ligne d'une autre personne qui est bien membre à la place ou l'enquêteur a mal enregistré les réponses d'une autre personne qui a plus de 6 ans ou est membre du ménage.

Revoir la saisie de l'enregistrement E1IDR.

N? E203 / E1IDR

**ERR : PRESENCE DE DONNEES INCOMPATIBLE AVEC LE CODE NUMERO DE REpondANT (ACT10)**

La personne a refusé de répondre ou l'enquêteur n'a pas pu disposer de l'information et les questions 3 à 27 (section 04) contiennent des renseignements.

Vérifier si la réponse à la question 1 est bien égale à 98 ou 99. Si c'est le cas effacer les données et vérifier la saisie des données pour l'enregistrement E1IDR.

M204

**MSG : TRANSACTION BIJOUX... N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS BUDGET RETRO. (PARTIE L)**

Une transaction sur les bijoux n'est pas retracée à la partie L section 05.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 4 (Budget (partie L)) section 4 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 18 (en haut) pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E1BUL).

M205

**MSG : EPARGNE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 06 (CREDIT-EPARGNE)**

Les informations sur les comptes en banque ne sont pas retracées à la partie A section 06.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 5 (Epargne) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 19 (en haut) pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E1CRA).

M206

**MSG : ACTIONS N'ONT PAS ETE RAPPORTEES DANS SECTION 06 (CREDIT-EPARGNE)**

Les informations concernant les actions détenues par le ménage ne sont pas retracées à la partie A section 06.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 6 (Actions) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 19 (en bas) pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E2CRA).

M207

MSG : TONTINE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 06 (CREDIT-EPARGNE)

Les informations concernant une tontine ne sont pas retracées à la partie B section 06.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 7 (Tontines) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 20 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n° d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E1CRB).

M208

MSG : EMPRUNT N'A PAS ETE RAPPORTE DANS SECTION 06 (CREDIT-EPARGNE)

Les informations concernant un emprunt ne sont pas retracées à la partie C section 06.

Vérifier s'il y a un code 1 dans les colonnes 8, 9, 10 ou 11 (Emprunts) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 21 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n° d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E1CRC).

M209

MSG : CADEAU OFFERT N'A PAS ETE RAPPORTE DANS SECTION 07 (TRANSFERTS,...)

Les informations concernant un cadeau offert ne sont pas retracées à la partie A section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans les colonnes 12 ou 13 (Cadeaux offerts) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 22 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n° d'identifiant à la colonne 4 de ce tableau (enregistrement E1TRA).

M210

MSG : CADEAU RECU N'A PAS ETE RAPPORTE DANS SECTION 07 (TRANSFERTS,...)

Les informations concernant un cadeau reçu ne sont pas retracées à la partie B section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans les colonnes 14 ou 15 (Cadeaux reçus) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 23

pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 4 de ce tableau (enregistrement E1TRB).

M211

MSG : AMENDE PAYEE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)

Les informations concernant une amende ne sont pas retracées à la partie C section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 16 (Amendes) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 24 (en haut à droite) pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 8 de ce tableau (enregistrement E2TRC).

M212

MSG : ASSURANCE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)

Les informations concernant une assurance ne sont pas retracées à la partie C section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 17 (Assurances) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 24 (en bas) pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 11 de ce tableau (enregistrement E3TRC).

M213

MSG : COTISATION POUR AMICALE, ETC. N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS  
SECTION 07 (TRANSFERTS,...)

Les informations concernant une cotisation pour "amicale" ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 18 (Cotisations/Amicale, association ou dahira) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M214

MSG : COTISATION SYNDICALE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)

Les informations concernant une cotisation syndicale ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 19 (Cotisations/Syndicat) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n° d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M215

**MSG : COTISATION POLITIQUE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)**

Les informations concernant une cotisation à un parti politique ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 20 (Cotisations/Parti politique) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n° d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M216

**MSG : COTISATION POUR COOPERATIVE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS  
SECTION 07 (TRANSFERTS,...)**

Les informations concernant une cotisation à une coopérative ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 21 (Cotisations/Coopérative) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n° d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M217

**MSG : REVENU DE LOCATION POUR COOPERATIVE N'A PAS ETE RAPPORTE  
DANS SECTION 07 (TRANSFERTS,...)**

Les informations concernant un loyer ou un autre revenu de location ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 22 (Autres revenus/Loyer ou revenu de location) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n° d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M218

MSG : PENSION-RETRAITE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)

Les informations concernant une pension-retraite ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 23 (Autres revenus/Pension-retraite ou autre pension) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M219

MSG : BOURSE N'A PAS ETE RAPPORTEE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)

Les informations concernant une bourse ou aide scolaire ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 24 (Autres revenus/Bourse) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M220

MSG : HERITAGE N'A PAS ETE RAPPORTE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)

Les informations concernant un héritage ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 25 (Autres revenus/Héritage) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M221

MSG : GAIN DE JEU N'A PAS ETE RAPPORTE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)

Les informations concernant un gain de jeu de hasard ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 26 (Autres revenus/Gain de jeux de hasard) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

M222

MSG : AUTRE REVENU N'A PAS ETE RAPPORTE DANS SECTION 07  
(TRANSFERTS,...)

Les informations concernant un autre revenu ne sont pas retracées à la partie D section 07.

Vérifier s'il y a un code 1 dans la colonne 27 (Autres revenus/Autre genre de revenu) section 04 et identifier le répondant en notant son numéro d'identification. Ensuite aller dans le tableau de la page 25 pour voir si l'information y est retracée. On doit retrouver le même n? d'identifiant à la colonne 2 de ce tableau (enregistrement E3TRD).

N? M223

MSG : LA SECTION BUDGET RETROSPECTIF INCOMPLETE

Les informations des parties A à K de la section 05 doivent figurer au moins une fois dans le fichier des données.

Le message indique qu'il manque les enregistrements de type E1BUA, E1BUB, E1BUC, E1BUD, E1BUE, E1BUF, E1BUG, E1BUH, E1BUI, E1BUJ et E1BUK.

Vérifier dans le questionnaire si les tableaux de la section 05 parties A à K sont remplis.

N? M224

MSG : LA SECTION CREDIT-EPARGNE EST MANQUANTE

La réponse oui (code 1) est donnée aux questions 5 à 11 (section 04), cela devra correspondre à l'existence de données relatives à la section 06 "crédit-épargne". Les informations des parties A à C de la section 06 doivent figurer dans le fichier des données.

Le message indique qu'il manque les enregistrements de type E1CRA, E2CRA et E1CRC.

Vérifier dans le questionnaire si les tableaux de la section 06 parties A à C sont remplis.

N? M225

MSG : LA SECTION TRANSFERTS, AUTRES REVENUS ET DEPENSES EST  
MANQUANTE

La réponse oui (code 1) est donnée aux questions 12 à 27 (section 04), cela devra correspondre à l'existence de données relatives à la section 07 "transferts, autres revenus

et dépenses". Les informations des parties A à D de la section 07 doivent figurer dans le fichier des données.

Le message indique qu'il manque les enregistrements de type E1TRA, E1TRB, E1TRC, E2TRC et E3TRC.

Vérifier dans le questionnaire si les tableaux de la section 07 parties A à D sont remplis.

N? M226:

MSG : LA PARTIE IMPOTS DE LA SECTION 07 (TRANSFERTS,...) EST  
MANQUANTE

Les informations de la partie A (Impôts) de la section 07 doivent figurer dans le fichier des données.

Le message indique qu'il manque l'enregistrements de type E1TRC.

Vérifier si la partie sur les impôts est renseignée (page 24).

N? M227 / E1BUA

MSG : LA DESCRIPTION DE LA PROPRIETE (Q.3) EST MANQUANTE

Il n'y a pas une réponse à la question 3 de la partie A (section 05) qui donne la description de la propriété.

Vérifier la question 3 dans le questionnaire.

N? M231 / E1BUB

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 05 PARTIE B (DEPENSES DE  
CONSTRUCTION)

Il faut s'assurer qu'aucune ligne n'a été omise au moment de la saisie.

Vérifier les lignes une à une et insérer celle(s) qui manque(nt).

N? E232

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE C, SEC.05  
(MOBILIER/EQUIPEMENT)

L'enregistrement E1BUC (page 9) ne doit figurer qu'une seule fois dans le fichier des données.

Vérifier que le tableau sur le mobilier/équipement est renseigné. Revoir la saisie de l'enregistrement E1BUC.

N? M232A / E1BUC

MSG : DONNEES SUR LES MEUBLES ET EQUIPEMENTS MENAGERS INCOMPLETES

Les cases des questions 1 et 2 de la partie C (page 9) ne sont jamais vides. Il soit y avoir toujours un chiffre.

Vérifier dans le questionnaire s'il y a des cases vides.

N? E233N / E2BUC

ERR: LE NUMERO DE CODE DU MOBILIER OU DE L'EQUIPEMENT EST MANQUANT (Q.5)

Il n'y a pas un code à la colonne 5 de la partie C (section 05).

Vérifier la question 5 dans le questionnaire.

N? E234 / E1BUD

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D, SEC.08 (MOYENS DE TRANSPORT)

L'enregistrement E1BUD (page 10) ne doit figurer qu'une seule fois dans le fichier des données.

Vérifier que le tableau sur le moyen de transport est renseigné. Revoir la saisie de l'enregistrement E1BUC.

N? M234A / E1BUD

MSG : DONNEES SUR LES MOYENS DE TRANSPORT INCOMPLETES

Les cases de la question 2 de la partie D (page 10) ne sont jamais vides. Il soit y avoir toujours un chiffre.

Vérifier dans le questionnaire s'il y a des cases vides.

N? E235 / E2BUD

ERR: LE NUMERO DE CODE DU MOYEN DE TRANSPORT EST MANQUANT (Q.5)

Il n'y a pas un code à la colonne 5 de la partie D (section 05).

Vérifier la question 5 dans le questionnaire.

N? E236 / E1BUE

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT (Q.5)

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 5 partie E section 05.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M236A / E1BUE

MSG : BUE02 NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR A 96 SI PARTIE A DES  
DONNEES

Si le tableau de la partie E section 05 est rempli, c'est-à-dire qu'il contient des données, il ne doit pas y avoir des codes 97 (rien à signaler: le ménage n'a pas eu de dépenses), 98 (non-réponse) et 99 (refus de la part du ménage) à la question 2.

Vérifier la ligne qui contient le code 97, 98 ou 99.

N? E237 / E1BUF

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT (Q.3)

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 3 partie F section 05.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M237A / E1BUF

MSG : BUF02 NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR A 96 SI PARTIE A DES  
DONNEES

Si le tableau de la partie F section 05 est rempli, c'est-à-dire qu'il contient des données, il ne doit pas y avoir des codes 97 (rien à signaler: le ménage n'a pas eu de dépenses), 98 (non-réponse) et 99 (refus de la part du ménage) à la question 2.

Vérifier la ligne qui contient le code 97, 98 ou 99.

N? E238 / E1BUG

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT (Q.3)

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 3 partie G section 05.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? ME238A / E1BUG

MSG : BUG02 NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR A 96 SI PARTIE A DES  
DONNEES

Si le tableau de la partie G section 05 est rempli, c'est-à-dire qu'il contient des données, il ne doit pas y avoir des codes 97 (rien à signaler: le ménage n'a pas eu de dépenses), 98 (non-réponse) et 99 (refus de la part du ménage) à la question 2.

Vérifier la ligne qui contient le code 97, 98 ou 99.

N? E239 / E1BUH

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT (Q.3)

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 3 partie H section 05.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M239A / E1BUH

MSG : BUH02 NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR A 96 SI PARTIE A DES  
DONNEES

Si le tableau de la partie H section 05 est rempli, c'est-à-dire qu'il contient des données, il ne doit pas y avoir des codes 97 (rien à signaler: le ménage n'a pas eu de dépenses), 98 (non-réponse) et 99 (refus de la part du ménage) à la question 2.

Vérifier la ligne qui contient le code 97, 98 ou 99.

N? E240 / E1BUI

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT (Q.3)

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 3 partie I section 05.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M240A / E1BUI

MSG : BUI02 NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR A 96 SI PARTIE A DES  
DONNEES

Si le tableau de la partie I section 05 est rempli, c'est-à-dire qu'il contient des données, il ne doit pas y avoir des codes 97 (rien à signaler: le ménage n'a pas eu de dépenses), 98 (non-réponse) et 99 (refus de la part du ménage) à la question 2.

Vérifier la ligne qui contient le code 97, 98 ou 99.

N? E241 / E1BUJ

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT (Q.3)

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 3 partie J section 05.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M241A /E1BUJ

MSG : BUJ02 NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR A 96 SI PARTIE A DES  
DONNEES

Si le tableau de la partie J section 05 est rempli, c'est-à-dire qu'il contient des données, il ne doit pas y avoir des codes 97 (rien à signaler: le ménage n'a pas eu de dépenses), 98 (non-réponse) et 99 (refus de la part du ménage) à la question 2.

Vérifier la ligne qui contient le code 97, 98 ou 99.

N? E242 / E1BUK

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT (Q.3)

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 3 partie K section 05.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M242A / E1BUK

MSG : BUK02 NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR A 96 SI PARTIE A DES  
DONNEES

Si le tableau de la partie G section 05 est rempli, c'est-à-dire qu'il contient des données, il ne doit pas y avoir des codes 97 (rien à signaler: le ménage n'a pas eu de dépenses), 98 (non-réponse) et 99 (refus de la part du ménage) à la question 2.

Vérifier la ligne qui contient le code 97, 98 ou 99.

N? M243 / E1BUL

MSG : LA DESCRIPTION DE LA POSSESSION (Q.3/4) EST MANQUANTE OU  
INCOMPLETE

Il n'y a pas de réponse à la question 3 ou à la question 4 de la partie L (section 05) qui donnent la description de la propriété.

Vérifier les questions 3 et 4 dans le questionnaire.

N? E262 / E1TRB

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT (Q.6)

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 6 partie B section 07.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M280

MSG : SECTION 08 (HABITAT) MANQUANTE

La section 08 Habitat n'a pas été saisie. C'est-à-dire qu'on n'a pas les enregistrements E1HA, E2HA et E3HA.

Introduire la section 08 si les données existent SUR LE questionnaire.

N? M281

MSG : SECTION 08 (HABITAT) INCOMPLETE

Un (ou deux) des enregistrements n'est pas (ou ne sont pas) présent(s) dans le fichier données : E1HA, E2HA et E3HA.

Vérifier celui (ou ceux) qui manque(nt) et le(s) saisir.

N? E293 / E3HA

ERR : PRESENCE DE DONNEES INATTENDUE POUR HA47

Si les réponses à la question 46 sont toutes différentes de 1, il ne doit pas y avoir de donnée dans le champ HA47.

Vérifier les réponses à la question 46.

#### b) Erreurs de validité

N? <sup>s</sup> E001 et M002

ERR : LA VALEUR DE "nom" DOIT ETRE ENTRE "min" ET "max"  
et

MSG : LA VALEUR DE "nom" DOIT ETRE ENTRE "min" ET "max"

"nom" sera remplacé par le nom du champ (par exemple MEN07 = le champ 07 de l'enregistrement E1MEN) et "min" et "max" correspondent aux valeurs minimum et maximum acceptables pour ce champ (1 et 9 pour le champ MEN01).

Vérifier la question qui correspond au champ "nom".

N? E003

ERR : L'ETAT DU CAHIER MENAGE DOIT ETRE C, N, P OU R

Le champ ETAT (question 14 - page de couverture/Cahier MENAGE) n'admet que les valeurs C, N, P, ou R.

Vérifier la question 14 (page de couverture/Cahier MENAGE).

N? E145 / E1MEN

ERR : CODE BRANCHE D'ACTIVITE INCORRECT

Le code donné à la question 4 (section 03) n'est pas prévu dans la Nomenclature des Branches d'activités.

Vérifier si le code est bien saisi.

N? M146 / E1MEN

MSG : CODE BRANCHE D'ACTIVITE MANQUANT

La question 4 (section 03) n'est pas renseignée.

Vérifier si la question est bien à blanc dans le questionnaire.

N? E166 / E2ACT

ERR : CODE DEUXIEME OCCUPATION INCORRECT

Le code donné à la question 26 (section 03) n'est pas prévu dans la Nomenclature des Professions.

Vérifier si le code est bien saisi.

c) Erreurs de total

N? E024

ERR : LE TOTAL DE COLONNE N'A PAS ETE DONNE POUR "nom"

L'ordinateur calcule un total qu'il compare au total saisi. S'il ne le retrouve pas, il émet ce message. "nom" indique le nom de la colonne où se situe le total à saisir.

Calculer le total si cela n'a pas été fait ou saisir le montant s'il est présent dans le questionnaire.

N? M025

MSG : LE TOTAL CALCULE N'EST PAS EGAL AU TOTAL RAPPORTE POUR LA COLONNE "nom"

Il est constaté une différence entre le total calculé par la machine et celui donné par l'enquêteur.

Vérifier le calcul et la saisie des lignes (il peut y avoir omission).

N? E027

ERR : LA DERNIERE LIGNE DU TABLEAU N'A PAS LE NUMERO D'UNE LIGNE TOTAL

Le dernier enregistrement du tableau doit obligatoirement être une ligne de total.

Vérifier le numéro du dernier enregistrement du tableau en le comparant à la dernière ligne du tableau à saisir. Si la ligne "total" est omise il faudra l'insérer.

#### d) Erreurs de saut

N? <sup>s</sup> E011 et E12

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A "nom" (VOIR "prem")

et

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A "nom" (VOIR "prem" A "dern")

Ces 2 messages indiquent qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais la question-filtre (c'est-à-dire celle qui indique le saut) n'est pas renseignée.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre (par exemple MEN10 = le nom du champ de la question 10 de l'enregistrement E1MEN); "prem" et "dern" sont les noms des premier et dernier champs à sauter dans la ligne. Le message E011 est utilisé si un seul champ doit être sauté.

Vérifier la question-filtre et l'ensemble des questions à sauter, c'est-à-dire celles qui sont comprises entre "prem" et "dern".

N? E013

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER "prem" N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR "nom")

Ce message indique qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais celle-ci n'est pas respectée.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre (par exemple MEN10 = le nom du champ de la question 10 de l'enregistrement E1MEN); "prem" est le nom du champ à sauter dans la ligne.

Vérifier "nom" et "prem".

N? E014

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER "prem" A "dern" N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR "nom")

Ce message indique qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais celui-ci n'est pas respecté.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre (par exemple MEN10 = le nom du champ de la question 10 de l'enregistrement E1MEN); "prem" et "dern" sont les noms des premier et dernier champs à sauter dans la ligne. Le message E013 est utilisé si un seul champ doit être sauté.

Vérifier la question-filtre et l'ensemble des questions à sauter, c'est-à-dire celles qui sont comprises entre "prem" et "dern".

N? E015

ERR : "prem" N'AURAIT PAS DU ETRE SAISI SUR CETTE LIGNE

Ce message indique qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais celui-ci n'est pas respecté.

"prem" est le nom du champ à sauter dans la ligne.

Vérifier "nom" et "prem".

N? E016

ERR : INSTRUCTION DE SAUT N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR "nom")

Ce message indique qu'il y a un saut de tableau qui n'a pas été respecté et la question-filtre est incorporée dans la première ligne pendant la saisie (exemple tableau : question 3 partie C section 05). Dans ces cas, le champ de la question-filtre vient juste après celui de la question 1 (numéro de ligne).

"nom" est le nom du champ de la question-filte ligne.

Vérifier que la question-filtre indique un saut (code réponse = 2). Dans ce cas, il n'y a qu'un seul enregistrement pour le tableau et tous les champs de cet enregistrement sont tous vides sauf le champ numéro de ligne et celui de la question-filtre.

Le tableau devra être vide dans le questionnaire .

N? E017

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A "nom"

Ce message indique qu'il y a un saut de tableau qui n'a pas été respecté et la question-filtre est incorporée dans la première ligne pendant la saisie (exemple tableau : question 3 partie C section 05). Dans ces cas, le champ de la question-filtre vient juste après celui de la question 1 (numéro de ligne). Pour ce message, le champ ne contient pas de donnée.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre ligne.

Vérifier la saisie du tableau en question.

N? E157 / E2ACT

ERR : PRESENCE DE DONNEES INCOMPATIBLE AVEC LE CODE NUMERO DE  
REPOUNDANT (ACT10)

La personne a refusé de répondre ou l'enquêteur n'a pas pu disposer de l'information et les questions 11 à 32 (section 03) contiennent des renseignements.

Vérifier si la réponse à la question 1 est bien égale à 98 ou 99. Dans ce cas effacer les données et vérifier la saisie de l'enregistrement E2ACT.

N? E158 / E2ACT

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER ACT03 A ACT31 N'A PAS ETE SUIVIE  
(VOIR ACT02)

Il ne doit pas y avoir d'informations entre les questions 11 et 31 si la réponse à la question 2 (sect.03) est 2 (la personne n'a pas travaillé au cours des 12 derniers mois). L'enquêteur doit suivre l'instruction de saut.

Vérifier la question 02 (sect.03), celles qui se situent entre 11 et 31 . Si les réponses sont conformes aux données du questionnaire, revoir la saisie de l'enregistrement E2ACT.

N? E159 / E2ACT

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER ACT24 N'A PAS ETE SUIVI (VOIR ACT08)

Il ne doit pas y avoir d'informations entre les questions 9 et 24 si la réponse à la question 8 (sect.03) est 2, 3, 5 ou 7 (la personne est respectivement un indépendant, un employeur, un aide familial ou un apprenti). L'enquêteur doit suivre l'instruction de saut.

Vérifier la question 08 (sect.03), celles qui se situent entre 9 et 24 . Si les réponses sont conformes aux données du questionnaire, revoir la saisie de l'enregistrement E2ACT.

N? E160 / E2ACT

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER ACT24 N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR ACT08)

Il ne doit pas y avoir d'informations entre les questions 9 et 23 si la réponse à la question 8 (sect.03) est 1 (la personne est tâcheron). L'enquêteur doit suivre l'instruction de saut.

Vérifier la question 08 (sect.03), celles qui se situent entre 9 et 23 . Si les réponses sont conformes aux données du questionnaire, revoir la saisie de l'enregistrement E2ACT.

N? E172A / E2ACT

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER ACT32 N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR ACT30)

Si la réponse 30/31 est 6 mois ou plus la question 32 ne sera pas renseignée (elle sera à blanc).

Vérifier la durée déclarée aux questions 30/31 et la question 32.

N? E282 / E1HA

ERR : NOMBRE DE PIECES HABITEES, LOUEES, ETC. DOIT ETRE EGAL AU NOMBRE TOTAL (Q.5)

La somme des réponses données aux questions 6, 7, 8 et 9 doit être égale à la valeur de la question 5.

Vérifier si le calcul est correct sur le questionnaire.

N? E289 / E2HA

ERR : INSTRUCTION DE SAUTER A QUESTION 41 APRES QUESTION 33 N'A PAS ETE SUIVIE

L'instruction de saut à la question 34 n'a pas été suivie. Si une des réponses aux questions 32 et 33 est égale à 1 ou 2 respectivement, il ne doit pas y avoir de données dans les champs 34 à 40.

Vérifier les réponses aux questions 32 et 33. Revoir la saisie des champs 34 à 40.

e) Erreurs de cohérence

N? E112

ERR : TAILLE DU MENAGE DECLAREE N'EST PAS EGALE AU NOMBRE DE MEMBRES (SEC. 01)

La variable Taille est dans l'enregistrement E1DIC. Elle est égale au nombre de membres du ménage. (champ MEN13 égal 1).

Soit il y a une erreur de frappe au champ MEN13 (taper 2 au lieu de 1 pour une personne), soit une ligne a été saisie en double ou n'a pas été saisie du tout, soit l'enquêteur s'est trompé en comptant les 1 dans MEN13. Vérifier le champ taille. S'il ne s'agit pas d'une erreur de saisie revoir le nombre de lignes saisies avant de compter le nombre de 1 dans la colonne 13 section 01. Corriger si l'enquêteur s'est trompé.

N? E113 / E1MEN

ERR : PERSONNE NUMERO 1 DOIT ETRE LE CHEF DE MENAGE (CM)

La première ligne est réservée au CM (Chef de Ménage). La réponse à la question 2 section 01 (1ère ligne) doit obligatoirement être égale à 1 ou 2.

Vérifier le champ 2 du premier enregistrement E1MEN.

N? E114 / E1MEN

ERR : LE CM NE PEUT ETRE QUE LA PERSONNE No 1

La réponse à la question 2 (section 01) n'est égale à 1 ou 2, que sur la 1ère ligne réservée au CM.

Vérifier les autres lignes où la question 2 (section 01) est égale à 1 ou 2.

N? E115 / E1MEN

ERR : CODE "CM EN L'ABSENCE DU MARI" INCOMPATIBLE AVEC SEXE MASCULIN

La réponse à la question 2 (section 01) sur la 1ère ligne est égale à 2 pour une personne de sexe féminin (réponse à la question 3 = 2).

Vérifier les champs n° 2 et n° 3 de l'enregistrement E1MEN.

N° E116 / E1MEN

ERR : EPOUX/EPOUSES DU CM NE PEUT ETRE DU MEME SEXE QUE LE CM

Si le CM est du sexe masculin (c'est-à-dire MEN03=1), ses femmes (MEN02=03) doivent avoir le sexe opposé (c'est-à-dire MEN03=2). Réciproquement si le CM est du sexe féminin (MEN03=2), le mari sera du sexe opposé (MEN03=1).

Vérifier les champs n° 2 et n° 3 de l'enregistrement E1MEN pour la personne déclarée époux/épouse du CM.

N° E117 / E1MEN

ERR : RELATION EPOUX/EPOUSES/BEAUX-PARENTS INCOMPATIBLE AVEC CM  
CELIBATAIRE

Si le CM a des épouses (ou un époux ou des beaux-parents), il (ou elle) ne peut être célibataire.

Vérifier le champ n° 7 pour le CM (1ere ligne) de l'enregistrement E1MEN et le champ n° 2 pour la personne déclarée époux/épouse du CM.

N° 118 / E1MEN

L'AGE EST CALCULE A PARTIR DE LA DATE DE NAISSANCE, SI PRESENTE

Si dans le questionnaire l'âge de la personne n'est pas porté (MEN06=blanc) et que l'année de naissance (MEN05) existe, il faudra calculer l'âge.

Il y a deux situations possibles:

Le mois de naissance est connu (MEN04)

Si la personne a déjà fêté son anniversaire  $MEN04 \leq MDEBUT$  (mois dans la date de début de collecte. page couverture).

On fait  $ADEBUT - MEN05 = MEN06$   
(ADEBUT = année dans la date début de collecte)

Si la personne n'a pa encore fêté son anniversaire

$MEN04 > MDEBUT$

On fait  $ADEBUT - MEN05 - 1 = MEN06$

Le mois de naissance n'est pas connu

Le mois de naissance n'est pas connu, on considère que la personne est née le 1er Juillet:

Il a fêté son anniversaire si  $MDEBUT > 6$   
 $ADEBUT - MEN05 = MEN06$

Il ne l'a pas encore fait  
 $ADEBUT - MEN05 - 1 = MEN06$

Si le résultat du calcul est supérieur ou égal à 90 on inscrit 90. Les enfants de moins d'un an auront 00 comme résultat.

N? E119 / E1MEN

ERR : L'AGE NE CORRESPOND PAS AVEC LA DATE DE NAISSANCE

Le résultat du calcul de l'âge (question n? 6) n'est pas exact

Vérifier le calcul de l'âge suivant les situations décrites à l'erreur N? 118 et comparer le résultat trouvé à celui de l'enquêteur.

N? E121 / E1MEN

ERR : L'AGE NE CORRESPOND PAS AU LIEN DE PARENTE AVEC LE CM

On compare le lien de parenté avec le CM et l'âge que devrait avoir la personne en question. Il s'agit:

- d'une femme du CM âgée de moins de 13 ans ou
- de son père âgé de moins de 28 ans ou
- de son beau-père âgé de moins de 26 ans ou
- de sa belle-fille âgée de moins de 13 ans.

L'information paraît invraisemblable. Vérifier l'âge et le lien de parenté, l'un des deux pourrait être faux.

N? E123 / E1MEN

ERR : LE LIEN DE PARENTE NE CORRESPOND PAS AVEC L'ETAT MATRIMONIAL CELIBATAIRE

Le CM a un statut de célibataire (question 7) et on signale dans les liens de parenté (question 2) qu'il a au moins une femme.

Vérifier la question 7 pour le CM (1e ligne) et pour le répondant concerné.

N? E124 / E1MEN

ERR : L'AGE NE CORRESPOND PAS AVEC L'ETAT MATRIMONIAL

Le répondant a moins de 13 ans et est déclaré avoir une situation matrimoniale autre que célibataire.

Vérifier l'état matrimonial (question 7) et l'âge (question 6) pour cette personne.

N? E125 / E1MEN

ERR : L'AGE ET LE LIEN DE PARENTE NE CORRESPONDENT PAS AVEC L'AGE  
DU CM

On compare l'âge d'une personne et le lien de parenté qu'elle entretient avec le CM pour déduire celui qu'aurait dû avoir ce dernier:

la différence d'âge avec son enfant fait moins de 13 ans

la différence d'âge avec son père/mère fait moins de 13 ans

la différence d'âge avec son petit-fils (petit-fille) fait moins de 26 ans

Il y a 3 questions à vérifier, l'âge de la personne concernée (question 6), son lien de parenté avec le CM (question 2) et l'âge du CM (question 6).

N? E126 / E1MEN

ERR : L'APPARTENANCE AU MENAGE DOIT ETRE DETERMINEE POUR TOUS

La question 13 pour cette personne est vide (blanc) ou la réponse donnée est différente de 1 ou 2.

Vérifier la question 13 pour cette personne.

N? M133 / E1MEN

MSG : DERNIERE CLASSE FREQUENTEE NE CORRESPOND PAS A L'AGE DU MEMBRE

Le répondant a moins de 20 ans (secondaire au maximum) et déclare avoir fréquenté une classe qui paraît invraisemblable par rapport à son âge.

Vérifier l'âge (question 6) et la dernière classe fréquentée (question 17).

N? M134 / E1MEN

MSG : DIPLOME OBTENU NE CORRESPOND PAS A L'AGE DU MEMBRE

Le répondant déclare avoir :

- moins de 11 ans et avoir le CEPE (question 18 = 2) ou
- moins de 15 ans et avoir le BFEM (question 18 = 3) ou
- moins de 15 ans et avoir le CAP (question 18 = 4) ou
- moins de 17 ans et avoir le BEP/BTS (question 18 = 5) ou
- moins de 18 ans et avoir le Baccalauréat (question 18 = 6) ou
- moins de 20 ans et avoir le DEUG (question 18 = 7) ou
- moins de 21 ans et avoir un diplôme supérieur au DEUG (question 18 = 8 ou 9 ou 10)

Vérifier l'âge (question 6) et le diplôme obtenu (question 18).

N? E147 / E1MEN

ERR : CODE BRANCHE D'ACTIVITE INCOMPATIBLE AVEC CODE OCCUPATION

Le code la branche d'activité (question 4 section 03) n'est pas cohérent par rapport au code d'occupation (question 3 section 03).

Vérifier si les deux codes sont bien saisis (questions 3 et 4 section 03).

N? E148 / E1MEN

ERR : DUREE DE TEMPS NE DOIT PAS DEPASSER UN ANNEE

La durée de travail dans l'année dépasse 12 mois ou 52 semaines.  
Cela n'est pas normal.

Vérifier la question 6 (section 03) et le code donné à la question 5 (section 03).

N? E149 / E1MEN

ERR : STATUT DANS L'EMPLOI INCOMPATIBLE AVEC CODE OCCUPATION

Le statut dans l'emploi du répondant n'est pas cohérent par rapport au code d'occupation déclaré.

Vérifier la question 8 (section 03) et le code donné à la question 3 (section 03).

N? E150 / E1MEN

ERR : STATUT DANS L'EMPLOI INCOMPATIBLE AVEC BRANCHE D'ACTIVITE

Le statut dans l'emploi n'est pas cohérent par rapport au code branche d'activité déclaré.

Vérifier la question 8 (section 03) et le code donné à la question 4 (section 03).

N? E151 / E1MEN

ERR : CODE "POUR QUI TRAVAILLEZ-VOUS" INCOMPATIBLE AVEC CODE  
OCCUPATION

Le code "pour qui travaillez-vous" n'est pas cohérent par rapport au code occupation déclaré.

Vérifier la question 9 (section 03) et le code donné à la question 3 (section 03).

N? E152 / E1MEN

ERR : CODE "POUR QUI TRAVAILLEZ-VOUS" INCOMPATIBLE AVEC BRANCHE  
D'ACTIVITE

Le code "pour qui travaillez-vous" n'est pas cohérent par rapport au code branche d'activité déclaré.

Vérifier la question 9 (section 03) et le code donné à la question 4 (section 03).

N? E153 / E1MEN

ERR : CODE "POUR QUI TRAVAILLEZ-VOUS" INCOMPATIBLE AVEC STATUT  
DANS L'EMPLOI

Le code "pour qui travaillez-vous" n'est pas cohérent par rapport au statut dans l'emploi déclaré.

Vérifier la question 9 (section 03) et le code donné à la question 8 (section 03).

N? E161 / E2ACT

**ERR : IMPOTS ET/OU IPRES PAYES SUPERIEURS AU SALAIRE NET**

Soit la somme des impôts (question 13) et la cotisation à l'IPRES (question 15), ou l'un de ces éléments pris isolément est supérieur au montant du salaire net (question 11 section 03).

Vérifier les réponses aux questions 11, 13 et 15. Si ces données sont correctes, comparer la somme du montant payé à l'IPRES (question 14) et de celui des impôts (question 13) au salaire net (question 11).

N? M162 / E2ACT

**MSG : VERIFIER LE SALAIRE NET (IL DEPASSE 1 500 000 PAR MOIS)**

Il est fixé un montant limite pour le salaire net mensuel (question 11 section 03) qui est de 1 500 000. Le dépassement de ce montant paraît invraisemblable.

Vérifier le montant (question 11) et le code (question 12). Si les données sont conformes au questionnaire, attirer l'attention de l'enquêteur.

N? M163 / E2ACT

**ERR : VERIFIER LES AVANTAGES RECUS (ILS DEPASSENT 10 MILLIONS CFA)**

Il est fixé un montant limite pour les avantages reçus (question 23 section 03) qui est de 10 000 000 par an. Le dépassement de ce montant paraît invraisemblable.

Vérifier le montant (question 23). Si la donnée est conforme au questionnaire, attirer l'attention de l'enquêteur.

N? M165 / E2ACT

**MSG : VERIFIER LES REVENUS POUR UN TACHERON (ILS DEPASSENT 10 MILLIONS CFA)**

Il est fixé un montant limite pour les revenus du tâcheron (question 24 section 03) qui est de 10 000 000 par an. Le dépassement de ce montant paraît invraisemblable.

Vérifier le montant (question 23). Si la donnée est conforme au questionnaire, attirer l'attention de l'enquêteur.

N? E168 / E2ACT

ERR : STATUT DANS L'EMPLOI INCOMPATIBLE AVEC CODE OCCUPATION

Le statut dans l'emploi du répondant n'est pas cohérent par rapport au code d'occupation déclaré.

Vérifier la question 27 (section 03) et le code donné à la question 26 (section 03).

N? M169 / E2ACT

MSG : VERIFIER LES REVENUS (ILS DEPASSENT 20 MILLIONS CFA)

Il est fixé un montant limite pour les revenus de l'activité secondaire (question 28 section 03) qui est de 20 000 000 par an. Le dépassement de ce montant paraît invraisemblable.

Vérifier le montant (question 28). Si la donnée est conforme au questionnaire, attirer l'attention de l'enquêteur.

N? M170 / E2ACT

MSG : VERIFIER LES REVENUS POUR UN TACHERON (ILS DEPASSENT 10 MILLIONS CFA)

Il est fixé un montant limite pour les revenus du tacheron (question 29 section 03) qui est de 10 000 000 par an. Le dépassement de ce montant paraît invraisemblable.

Vérifier le montant (question 29). Si la donnée est conforme au questionnaire, attirer l'attention de l'enquêteur.

N? E171 / E2ACT

ERR : DUREE DE TEMPS NE DOIT PAS DEPASSER UNE ANNEE

La durée de travail dans l'année dépasse 12 mois ou 52 semaines. Cela n'est pas normal.

Vérifier la question 30 (section 03) et le code donné à la question 31 (section 03).

N? E172 / E2ACT

ERR : LA DUREE DE TEMPS DANS LA QU. 30/31 NE PEUT ETRE INFERIEURE A LA QU. 6/7

Le temps de travail consacré durant l'année aux activités principales et activités secondaires (questions 30 et 31) est au moins égal à celui pris par l'activité principale (questions 6 et 7).

Vérifier les questions 30/31 et 6/7 et comparer les durées (les réponses aux questions) en faisant attention aux périodes.

N? M173 / E2ACT

MSG : RETRAITE/VIEILLESSE CODE POUR UNE PERSONNE DE MOINS DE 48 ANS

L'âge de la vieillesse est fixé à une limite inférieure de 48 ans. Si le répondant est âgée de moins de 48 ans (question 6 section 01) et déclare qu'il est en retraite, on peut avoir des doutes.

Vérifier d'abord la réponse à la question 32 et l'âge du répondant à la question 6 section 01.

N? M228 / E1BUA

MSG : AVANCE/APPORT/TRAITES (Q.9) PAYES SUPERIEURS AU PRIX D'ACHAT (Q.6)

Le montant des avances/apports/traites (question 9 Section 5 partie A) est au plus égal au prix d'achat (question 6). Donc le montant à la question 6 est toujours supérieur au montant de la question 9.

Vérifier les montants dans les deux colonnes. Ils peuvent ne pas être bien saisis.

N? M230 / E2BUA

MSG : PAIEMENTS RECUS SUR PROPRIETE (Q.17) SUPERIEURS AU PRIX DE VENTE (Q.15)

Le montant des paiements reçus (question 17 Section 5 partie A) est au plus égal au prix d'achat (question 15). Donc le montant à la question 15 est toujours supérieur au montant de la question 17.

Vérifier les montants dans les deux colonnes. Ils peuvent ne pas être bien saisis.

N? <sup>s</sup> M232B, M232C, ..., M232M

MSG : MENAGE POSSEDE PLUS DE X (TYPE DE MEUBLE)

Le contrôle est fait sur le nombre déclaré par type de meuble (les cases de la question 1 de la partie C (page 9)). Le dépassement du nombre fixé suscite des doutes.

Il est demandé à chaque fois de comparer le nombre saisi et celui figurant sur le questionnaire. Le message signifie qu'il y a un dépassement de la limite fixée.

Vérifier la saisie des cases 01 à 13.

N? <sup>s</sup> M233, M233A, M233B, ..., M233M / E1BUC

MSG : MENAGE POSSEDE PLUS DE X (TYPE D'EQUIPEMENT)

Le contrôle est fait sur le nombre déclaré par type d'équipement (les cases de la question 2 de la partie C (page 9)). Le dépassement du nombre fixé suscite des doutes.

Il est demandé à chaque fois de comparer le nombre saisi et celui figurant sur le questionnaire. Le message signifie qu'il y a un dépassement de la limite fixée.

Vérifier la saisie des cases 14 à 28.

N? <sup>s</sup> 234B, 234C, ..., 234F / E1DUD

MSG : MENAGE POSSEDE PLUS DE X (MOYEN DE TRANSPORT)

Le contrôle est fait sur le nombre déclaré de moyens de transport (les cases de la question 2 de la partie D (page 10)). Le dépassement du nombre fixé suscite des doutes.

Il est demandé à chaque fois de comparer le nombre saisi et celui figurant sur le questionnaire. Le message signifie qu'il y a un dépassement de la limite fixé.

Vérifier la saisie des cases 29 à 34.

N? M249 / E1CRA

MSG : UN COMPTE D'EPARGNE/EPARGNE LOGEMENT/C.C.P/ NE PEUT ETRE  
A DECOUVERT

Les comptes d'épargne (épargne et logement) et le compte C.C.P. ne sont jamais à découvert donc on ne peut avoir en même temps les réponses 1, 2 ou 3 à la question 3 (partie A Section 06) et 2 aux questions 5 ou 7.

Vérifier les réponses aux questions 3, 5 et 7.

N? M250 / E1CRA

MSG : VERIFIER LE NUMERO DU COMPTE (IL EST A DECOUVERT DE PLUS  
DE 100 000 FCFA)

Le montant d'un découvert qui dépasse 100 000 Francs paraît invraisemblable car les banques ne l'accordent pas.

Vérifier les questions 4 (partie A section 06) si la réponse est égale à 2 et 6 si la réponse est égale à 2.

N? E251 / E1CRB

ERR : VERSEMENTS POUR TONTINE DEPASSENT LE MONTANT RECU (Q.9)

Le montant des versements pour la tontine (question 9) est au plus égal au montant que doit recevoir le participant.

Comparer les montants dans les colonnes 6 et 9 si la réponse à la colonne 4 est égale à 2 ou comparer le produit des colonnes 3 et 5 à la colonne 9.

N? E252 / E1CRC

**ERR : DATE D'EMPRUNT INVRAISEMBLABLE (Q 5/6)**

La date à laquelle l'emprunt a été contracté ne peut pas se situer après la date de démarrage de l'enquête à moins que celle-ci soit dans les 30 jours (ou 15 jours) pendant lesquels le ménage est enquêté.

Vérifier la date aux questions 5/6 partie C section 06.

N? M253 / E1CRC

**MSG : MONTANT DE L'EMPRUNT INFÉRIEUR A 5 000 FCFA (Q.4)**

La limite des emprunts à enregistrer est égale à 5000 Frs. Ainsi les montants à la question 4 (partie C, section 06) doivent tous être supérieurs à 5000.

Vérifier la question 4 partie C section 06.

N? M254 / E1CRC

**MSG : REMBOURSEMENTS 12 MOIS (Q.9) PLUS QUE LE DOUBLE DU MONTANT EMPRUNTE (Q.4)**

Il est constaté que le montant remboursé dans les 12 derniers mois (question 9) est plus de 2 fois supérieur au montant emprunté (question 4). Cela semble anormal.

Vérifier les montants des questions 4 et 9.

N? M255 / E1CRC

**MSG : MONTANT A REMBOURSER (Q.10) PLUS QUE LE DOUBLE DU MONTANT EMPRUNTE (Q.4)**

Il est constaté que le montant à rembourser (question 10) est plus de 2 fois supérieur au montant emprunté (question 4). Cela semble anormal.

Vérifier les montants des questions 4 et 10.

N? E260 / E1TRA

**ERR : DUREE EXCESSIVE POUR REPAS OFFERTS (Q.8/9)**

La durée de la période où les repas sont offerts dans les 12 derniers mois fait plus de 366 jours ou plus de 52 semaines ou plus de 12 mois (question 8) si la réponse à la question 9 est respectivement 1, 2 ou 3.

Vérifier les questions 8/9.

N? M261 / E1TRA

**MSG : FREQUENCE INVRAISEMBLABLE POUR REPAS OFFERTS (Q.8/9)**

Le nombre de repas offerts dans la période considérée (jour/semaine/mois) paraît invraisemblable.

Vérifier la fréquence déclarée et le nombre de repas offerts aux question 8 et 9.

N? E263 / E1TRB

**ERR : DUREE EXCESSIVE POUR REPAS RECUS (Q.9/10)**

La durée de la période où les repas sont reçus dans les 12 derniers mois fait plus de 366 jours ou plus de 52 semaines ou plus de 12 mois (question 9) si la réponse à la question 10 est respectivement 1, 2 ou 3.

Vérifier les questions 9/10.

N? M264 / E1TRB

**MSG : FREQUENCE INVRAISEMBLABLE POUR REPAS RECUS (Q.10/11)**

Le nombre de repas reçus dans la période considérée (jour/semaine/mois) paraît invraisemblable.

Vérifier la fréquence déclarée et le nombre de repas reçus aux question 10 et 11.

N? M265 / E3TRC

**MSG : DATE D'ASSURANCE INVRAISEMBLABLE (Q 13/14)**

La date à laquelle l'enquêté a souscrit à l'assurance ne peut pas se situer après la date de démarrage de l'enquête à moins que celle-ci soit dans les 30 jours (ou 15 jours) pendant lesquels le ménage est enquêté.

Vérifier la date aux questions 13/14 partie C section 07.

N? M283 / E1HA

MSG : (CO-)PROPRIETAIRE N'A PAS DECLARE SON LOGEMENT DANS LA SECTION 05 (PARTIE A)

Si le ménage est propriétaire ou co-propriétaire (c'est-à-dire question 10 égale 1 ou 2) du logement qu'il occupe, celui-ci devra être enregistré dans le tableau (en haut page 7) de la partie A section 05). L'enregistrement se fait avec le code "logement du ménage", ce qui n'est pas le cas ici.

Vérifier la question 10 (section 08 de la partie A section 05).

N? E284 / E1HA

ERR : LOGEMENT DU MENAGE DANS SECTION 05 CONTREDIT LE STATUT D'OCCUPATION

Si le code "logement du ménage" est sur une ligne du tableau (en haut page 7) de la partie A section 05, alors le ménage est propriétaire ou co-propriétaire du logement qu'il occupe.

Vérifier la question 10 (section 08) du tableau de la partie A section 05. L'enquêteur pourrait oublier d'enregistrer le logement au cas où le ménage est (co-)propriétaire du logement qu'il occupe.

N? E285 /E1HA

ERR : PARTIE DU LOYER PAYEE PAR D'AUTRES SUPERIEURE AU LOYER TOTAL

Il est constaté que la partie du loyer payée par une tierce personne est supérieure au montant total du loyer. Cela semble anormal.

Vérifier les montants des questions 12 et 15.

N? E285A / E1HA

ERR : IL FAUT RAPPORTER LA DUREE SOIT EN MOIS SOIT EN ANNEES

La réponse à la question 16 n'a pas été saisie ou ne figure pas sur le questionnaire.

Vérifier s'il n'y a pas de réponse à la question 16.

N? E286 / E2HA

ERR : EAU PAYEE LA DERNIERE FOIS SUPERIEURE AU 12 DERNIERS MOIS

Il est constaté que le montant de la facture d'eau payé la dernière fois (question 25) est supérieur au montant payé sur les 12 derniers mois (question 26). Cela semble anormal.

Vérifier les montants des questions 25 et 26.

N? E288 / E2HA

**ERR : MONTANT RECU POUR L'EAU AU MOIS DERNIER SUPERIEUR AU 12  
DERNIERS MOIS**

Il est constaté que le montant reçu pour la vente d'eau le mois dernier (question 30) est supérieur au montant reçu sur les 12 derniers mois (question 31). Cela semble anormal.

Vérifier les montants des questions 30 et 31.

N? E290 / E3HA

**ERR : ELECTRICITE PAYEE LA DERNIERE FOIS SUPERIEURE AU 12  
DERNIERS MOIS**

Il est constaté que le montant de la facture d'électricité payé la dernière fois (question 36) est supérieur au montant payé sur les 12 derniers mois (question 37). Cela semble anormal.

Vérifier les montants des questions 36 et 37.

N? E291 / E3HA

**ERR : MONTANT RECU POUR L'ELECT. CES 2 DERNIERS MOIS SUPERIEUR  
AU 12 DERNIERS MOIS**

Il est constaté que le montant reçu pour la vente d'électricité les 2 derniers mois (question 39) est supérieur au montant reçu sur les 12 derniers mois (question 40). Cela semble anormal.

Vérifier les montants des questions 39 et 40.

N? E292 / E3HA

**ERR : DERNIERE FACTURE DE TELEPHONE SUPERIEURE AUX 12 DERNIERS  
MOIS**

Il est constaté que le montant de la facture de téléphone (question 42) est supérieur au montant payé sur les 12 derniers mois (question 43). Cela semble anormal.

Vérifier les montants des questions 42 et 43.

## 2. Le cahier JOURNALIER

### a) Erreurs de structure

N? E017

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A "nom"

Ce message indique qu'il y a un saut de tableau qui n'a pas été respecté et la question-filtre est incorporée dans la première ligne pendant la saisie (exemple tableau : question 3 partie C section 05). Dans ces cas, le champ de la question-filtre vient juste après celui de la question 1 (numéro de ligne). Pour ce message, le champ ne contient pas de donnée. "nom" est le nom du champ de la question-filtre ligne.

Vérifier la saisie du tableau en question.

N? E022

ERR : ERREUR DANS LA SEQUENCE DES NUMEROS DE LIGNES SAISIS

Les numéros de ligne d'un tableau sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ...

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi, pour deux enregistrements qui se suivent la numérotation diminue (exemple un numéro 3 qui vient après un 5).

Revoir la saisie des lignes.

N? M023

MSG : SAUT DANS LA SEQUENCE DES NUMEROS DE LIGNES SAISIS

Les numéros de ligne d'un tableau sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ...

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi, pour deux enregistrements qui se suivent la numérotation augmente de plus de 1 (exemple un numéro 9 qui vient après un 5).

Revoir la saisie des lignes.

N? E401

ERR : DONNEES ABSENTES POUR LA PAGE COUVERTURE - SUSPENSION DES CONTROLES

Il n'y a pas d'enregistrement E2DIC. L'enregistrement E2DIC composé des variables qui se trouvent sur la page de couverture: NOAS (n? agent de saisie), NOENQ (n? agent enquêteur), DATE (la date de début de collecte), Taille (taille du ménage) n'a pas été saisi. Il faudra insérer cette enregistrement, si les données sont sur le questionnaire.

N? E404

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PAGE COUVERTURE DU  
QUESTIONNAIRE

Il existe dans le fichier des données plus d'un enregistrement E2DIC. L'enregistrement E2DIC est donc présent dans le fichier des données plus d'une fois.

Il faudra les supprimer pour conserver celui dont les données sont identiques à celui du questionnaire.

N? E405

ERR : PARTIE A DE LA SECTION 09 (CONTROLE DE REMPLISSAGE  
MANQUANTE

Il n'y a pas d'enregistrement E1CON. L'enregistrement E1CON correspond à une ligne (questions 1, 2, 3 et 4) du tableau "Remplissage des achats et dépenses journaliers (page 1).

Il faudra insérer cet enregistrement, si les données sont sur le questionnaire.

N? E405A

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE A. SECTON 09

Il existe dans le fichier des données plus d'un enregistrement E1CON. L'enregistrement E1CON est donc présent dans le fichier des données plus d'une fois.

Il faudra les supprimer pour conserver celui dont les données sont identiques à celui du questionnaire.

N? M407 / E1CON

MSG : CODE RESULTAT MANQUANT

Pour une ligne la colonne 4 est vide, tandis que les colonnes 2 et 3 sont renseignées.

Vérifier les colonnes 2, 3 et 4 pour la ligne où semble se trouver l'erreur.

N? M412

MSG : PARTIE B DE LA SECTION 09 (CONTROLE DE REMPLISSAGE)  
MANQUANTE

Il n'y a pas d'enregistrement E2CON. L'enregistrement E2CON correspond à une ligne (questions 1, 6, 7 et 8) du tableau "Remplissage des autres sections journalières (page 1).

Il faudra insérer cet enregistrement, si les données sont sur le questionnaire.

N? E412A

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE B. SECTON 09

Il existe dans le fichier des données plus d'un enregistrement E2CON. L'enregistrement E2CON est donc présent dans le fichier des données plus d'une fois.

Il faudra les supprimer pour conserver celui dont les données sont identiques à celui du questionnaire.

N? M414 / E2CON

MSG : CODE RESULTAT MANQUANT

Pour une ligne la colonne 8 est vide.

Vérifier la colonne 8 pour la ligne où semble se trouver l'erreur.

N? E431 / E1CON

ERR : SECTION 10 (ACHATS ET DEPENSES JOURNALIERS) MANQUANTE

Le total de la colonne 3 "Nombre de pages utilisées" (partie A section 09) est bien renseigné mais le fichier ne contient pas les enregistrements (E1ACH) de la section 10.

Vérifier si la colonne 3 est différente de 0 à la ligne 12 et si les données de la section 10 existent.

N? E432A / E1ACH

ERR : NUMEROTATION DES PAGES ET LIGNES DANS SECTION 10 DOIT COMMENCER PAR " 01"

Le premier des enregistrements E1ACH doit porter un numéro de page (ACHPA) et un numéro de ligne égaux tous deux à 1.

Vérifier la première ligne du premier tableau (page 2) et la numérotation de page.

N? E432B / E1ACH

ERR : LE NUMERO DE PAGE EST MANQUANT EN DEBUT DE PAGE

Chaque tableau de la section 10 commence avec un numéro de ligne 01. La première ligne de chaque tableau correspond à un enregistrement portant un numéro de ligne égal à 01. Ce sont

les enregistrements qui contiennent également le numéro de page. Ce message indique que le numéro de page n'est pas saisi ou n'est pas dans le questionnaire.

Vérifier la numérotation des pages (section 10) et retrouver l'enregistrement en comparant celui qui est imprimé et la première ligne de chaque tableau.

N? E432C / E1ACH

**ERR : ERREUR DANS LA SEQUENCE DES NUMEROS DE PAGES SAISIS**

Les numéros (de page) qui sont dans le champ ACHPA sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ... à chaque nouvelle date (visite).

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi.

Revoir la numérotation des pages. Si toute une page a été omise pendant la saisie, il faudra alors l'insérer.

N? E432E / E1ACH

**ERR : ERREUR DANS LA SEQUENCE DES NUMEROS DE LIGNES SAISIS**

Un enregistrement dont le numéro de ligne est égal à 43 (ligne "total") vient toujours après un enregistrement dont le numéro de ligne est compris entre 1 et 42. Les lignes des tableaux de la section 10 sont numérotées de 1 à 43.

Retrouver le tableau en comparant l'enregistrement imprimé et la ligne "total" de chaque tableau. Revoir la saisie de ce tableau.

N? E432H / E1ACH

**ERR : SAUT DANS LA SEQUENCE DES NUMEROS DE LIGNES SAISIS**

Les numéros de ligne (exceptée la ligne n? 43) qui sont dans le champ ACH01 sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ...

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi.

Revoir la saisie des lignes.

N? E432J / E1ACH

**ERR : DERNIERE PAGE SAISIE NE CORRESPOND PAS AU NOMBRE DE PAGES  
DANS SEC. 09 (A)**

Le total de la colonne 3 (partie A section 09 - page 1) n'est pas égal au numéro de la dernière page saisie pour cette visite.

Revoir la numérotation des pages et l'ensemble de la saisie des pages de la section 10.

N? E433 / E1ACH

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT

Il n'y a pas de code à une des lignes de la colonne 3 partie I section 10.

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M434 / E1ACH

ERR : QUANTITE NON RAPPORTEE POUR PRODUIT ALIMENTAIRE OU BOISSON

La quantité du produit (aliment ou boisson) acheté (question 6) ne serait pas indiquée par l'agent enquêteur ou de saisie.

Vérifier la colonne 6 pour cette ligne.

N? M435 / E1ACH

ERR : CODE FREQUENCE NON RAPPORTE

Le code fréquence (question 9) doit être renseigné pour chaque ligne du tableau (section 10).

Vérifier la colonne 9 pour cette ligne.

N? E440 / E2CON

ERR : SECTION 11 (OPERATIONS DE TROC ET EN NATURE) MANQUANTE

La case de la colonne 7, ligne 1 (partie B section 09) est bien renseignée mais le fichier ne contient pas les enregistrements (E1OPT) de la section 11.

Vérifier si la case colonne 7 ligne 1) est différente de 0 et si les données de la section 11 existent.

N? M442 / E1OPT

MSG : DATE INCOMPLETE

La date de l'interview (colonnes 3 et 4 - section 11) n'est pas renseignée. Soit c'est le jour qui manque, soit c'est le mois ou les deux.

Vérifier la ligne dont la date n'est pas indiquée.

N? M443 / E1OPT

ERR : NUMERO D'ORDRE DE LA TRANSACTION (DE TROC) NON SEQUENTIEL

Les numéros de la transaction (colonne) sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ...

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi. Deux lignes qui se suivent et qui sont de deux transactions différentes doivent avoir des numéros différents et séquentiels.

Revoir la saisie des lignes.

N? E444 / E1OPT

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT

Il n'y a pas de code produit/service à une des lignes à la colonne 6 ou à la colonne 9 (section 11).

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M445 / E1OPT

ERR : QUANTITE DE PRODUITS OU MONTANT EN FCFA NON RAPPORTES

Il n'y a pas de quantité/montant en fcfa à une des lignes à la colonne 7 ou à la colonne 10 (section 11).

Vérifier les colonnes 7 et 10.

N? E450 / E2CON

ERR : SECTION 12 (PRELEVEMENTS SUR LES PRODUITS D'EXPLOITATION)  
MANQUANTE

La case de la colonne 7, ligne 2 (partie B section 09) est bien renseignée mais le fichier ne contient pas les enregistrements (E1PRE) de la section 12.

Vérifier si la case colonne 7, ligne 2 est différente de 0 et si les données de la section 12 existent.

N? M452 / E1PRE

MSG : DATE INCOMPLETE

La date de l'interview (colonnes 3 et 4 - section 12) n'est pas renseignée. Soit c'est le jour qui manque, soit c'est le mois ou les deux.

Vérifier la ligne dont la date n'est pas indiquée.

N? E453 / E1PRE

ERR : LE CODE PRODUIT/SERVICE EST MANQUANT

Il n'y a pas de code produit/service à une des lignes à la colonne 5 (section 12).

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M454 / E1PRE

MSG : CODE FREQUENCE NON RAPPORTE

Le code fréquence (question 10) doit être renseigné pour chaque ligne du tableau (section 12).

Vérifier la colonne 10 pour cette ligne.

N? E460 / E2CON

ERR : SECTION 13 (AUTOCONSOMMATION) MANQUANTE

La case de la la colonne 7, ligne 3 (partie B section 09) est bien renseignée mais le fichier ne contient pas les enregistrements (E1AUT) de la section 13.

Vérifier si la case colonne 7 ligne 3 est différente de 0 et si les données de la section 13 existent.

N? M462 / E1AUT

MSG : DATE INCOMPLETE

La date de l'interview (colonnes 3 et 4 - section 13) n'est pas renseignée. Soit c'est le jour qui manque, soit c'est le mois ou les deux.

Vérifier la ligne dont la date n'est pas indiquée.

N? E463 / E1AUT

ERR : LE CODE PORDUIT/SERVICE EST MANQUANT

Il n'y a pas de code produit/service à une des lignes à la colonne 5 (section 13).

Vérifier si l'enquêteur a effectué la codification du produit/service.

N? M501, M502, ..., M508 / E2CON

MSG : PC/AT N? X (X = 1 à 8) N'A PAS ETE RAPPORTE DANS SECTION  
14, PARTIE A

La case de la la colonne 7, ligne Y (Y = 4 à 11) (partie B section 09) contient le code C (complet) ou P (partiel) mais le fichier ne contient pas un enregistrement (E1PCA) dont le numéro de ligne est égal à X (X = 1 à 8) (partie A section 14).

Vérifier si la case colonne 7 ligne Y est différente de 0 et si la ligne n? X contient des données (partie A section 14).

N? M510 / E1PCA

MSG : IL FAUT ASSIGNER UN CODE RESULTAT POUR LE PC/AT DANS LA  
SECTION 09

Il existe un enregistrement E1PCA relatif au PC/AT (partie A section 14) mais ce PC/AT n'est pas déclaré dans la partie B de la section 09. La colonne 8 du tableau de la partie B section 09 est vide.

Vérifier la saisie des lignes 4 à 11 du tableau de la partie B section 09 et celle des lignes de la partie A section 14.

N? M515 / E1PCA

MSG : ABSENCE DE DONNEES JOURNALIERES POUR PC/AT (PCA01)

Il n'existe aucun enregistrement E1PCB relatif au PC/AT (partie B section 14) mais ce PC/AT est bien déclaré dans la partie B de la section 09. Il y a un code C "Complet" ou P "Partiel" à la colonne 8 du tableau de la partie B section 09, ce qui est contradictoire.

Vérifier la saisie des lignes 4 à 11 du tableau de la partie B section 09 et celle des lignes de la partie B section 14.

N? E520 / E1PCB

ERR : ACTIVITES JOURNALIERES RAPPORTEES POUR PC/AT ABSENT DE LA  
PARTIE A

Il existe un enregistrement E1PCB relatif au PC/AT (partie B section 14) mais ce PC/AT n'est pas déclaré dans la partie A de la section 14.

Vérifier la saisie des lignes du tableau de la partie A section 14 et celle des lignes de la partie B section 14.

N? M521 / E1PCB

MSG : PERIODE DE REFERENCE INCOMPLETE

La période de référence (colonnes 2 à 5 - partie B section 14) n'est pas renseignée. Soit c'est le jour qui manque, soit c'est le mois ou les deux.

Vérifier la ligne dont la période de référence n'est pas indiquée.

#### b) Erreurs de validité

N? <sup>s</sup> E001 et M002

ERR : LA VALEUR DE "nom" DOIT ETRE ENTRE "min" ET "max"

et

MSG : LA VALEUR DE "nom" DOIT ETRE ENTRE "min" ET "max"

"nom" sera remplacé par le nom du champ (par exemple MEN07 = le champ 07 de l'enregistrement E1MEN) et "min" et "max" correspondent aux valeurs minimum et maximum acceptables pour ce champ (1 et 9 pour le champ MEN01).

Vérifier la question qui correspond au champ "nom".

N? M006

MSG : LA VALEUR DE CON04 DOIT ETRE C, N, P OU R

Le champ CON04 (question 4, partie A - section 09) n'admet que les valeurs C, N, P, ou R.

Vérifier la question 4 (section 09).

N? M007

MSG : LA VALEUR DE CON08 DOIT ETRE C, N, P, R OU S

Le champ CON08 (question 8, partie B - section 09) n'admet que les valeurs C, N, P, ou R.

Vérifier la question 8 (section 09).

N? M408 / E1CON

MSG : CODE RESULTAT INCORRECT

Si à la colonne 4 on a N ou R les colonnes 2 et 3 doivent être en blanc

Vérifier les colonnes 2, 3 et 4.

N? M416 / E2CON

MSG : CODE RESULTAT INCORRECT

Si à la colonne 8 on a N ou R les colonnes 6 et 7 doivent être en blanc

Vérifier les colonnes 6, 7 et 8.

N? M513 / E1PCA

MSG : CODE D'ACTIVITE NON VALIDE POUR UN PC/AT (Q.3)

Le code d'activité qui est assigné au PC/AT à la question 3 (partie A section 14) semble contradictoire avec la liste des unités de production qui entrent dans cette catégorie.

Vérifier le code qui a été saisi à la colonne 3.

### c) Erreurs de total

N? E024

ERR : LE TOTAL DE COLONNE N'A PAS ETE DONNE POUR "nom"

L'ordinateur calcule un total qu'il compare au total saisi. S'il ne le retrouve pas, il émet ce message. "nom" indique le nom de la colonne où se situe le total à saisir.

Calculer le total si cela n'a pas été fait ou saisir le montant s'il est présent dans le questionnaire.

N? M025

MSG : LE TOTAL CALCULE N'EST PAS EGAL AU TOTAL RAPPORTE POUR LA COLONNE "nom"

Il est constaté une différence entre le total calculé par la machine et celui donné par l'enquêteur.

Vérifier le calcul et la saisie des lignes (il peut y avoir omission).

N? E027

ERR : LA DERNIERE LIGNE DU TABLEAU N'A PAS LE NUMERO D'UNE LIGNE TOTAL

Le dernier enregistrement du tableau doit obligatoirement être une ligne de total.

Vérifier le numéro du dernier enregistrement du tableau en le comparant à la dernière ligne du tableau à saisir. Si la ligne "total" est omise il faudra l'insérer.

N? E409 / E1CON

ERR : LE TOTAL CALCULE N'EST PAS EGAL AU TOTAL RAPPORTE POUR LA COLONNE 2

Le total des lignes 1 à 11 n'est pas égal à la ligne 12.

Vérifier le calcul du total et revoir si la saisie des lignes est correcte (omission de ligne ou erreur de saisie).

N? E410 / E1CON

ERR : LE TOTAL CALCULE N'EST PAS EGAL AU TOTAL RAPPORTE POUR LA COLONNE 2

Le total des lignes 1 à 11 n'est pas égal à la ligne 12.

Vérifier le calcul du total et revoir si la saisie des lignes est correcte (omission de ligne ou erreur de saisie).

N? E432D / E1ACH

ERR : UNE LIGNE TOTAL (N? LIGNE = 43 ) AURAIT DU ETRE SAISIE AVANT CETTE LIGNE

Un enregistrement dont le numéro de ligne est égal à 01 vient toujours après un enregistrement dont le numéro de ligne est égal à 43 (une ligne "total"). Les tableaux de la section 10 sont ainsi saisis.

Retrouver l'enregistrement en comparant celui qui est imprimé et la première ligne de chaque tableau. La ligne "total" qu'il faut saisir est à la page précédente.

N? E432F / E1ACH

ERR : LE TOTAL DE COLONNE N'A PAS ETE DONNE DANS ACH04

Le total calculé par l'enquêteur (ligne 43 colonne 4) n'est pas dans le questionnaire ou n'a pas été saisi dans le champ ACH04.

Vérifier. Si l'information n'est pas portée dans le questionnaire, il faudra faire le calcul et saisir le résultat.

N? E432G / E1ACH

ERR : LE TOTAL CALCULE N'EST PAS EGAL AU TOTAL RAPPORTE POUR LA COLONNE ACH04

Il est constaté une différence entre le total calculé par la machine et celui donné par l'enquêteur.

Vérifier le calcul et la saisie des ligne (il peut y avoir omission).

N? E432I / E1ACH

ERR : LA DERNIERE LIGNE SAISIE DE LA SECTION 10 N'EST PAS UNE LIGNE DE TOTAL

Le dernier enregistrement de la section 10 (E1ACH) doit obligatoirement avoir comme numéro de ligne 43 (ligne de total).

Vérifier le dernier des enregistrements E1ACH en le comparant à la dernière ligne du tableau à saisir. Si la ligne "total" est omise il faudra l'insérer.

#### d) Erreurs de saut

N? E014

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER "prem" A "dern" N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR "nom")

Ce message indique qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais celui-ci n'est pas respecté.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre (par exemple PCB08 = le nom du champ de la question 08 de l'enregistrement E1PCB); "prem" et "dern" sont les noms des premier et dernier champs à sauter dans la ligne.

Vérifier la question-filtre et l'ensemble des questions à sauter, c'est-à-dire celles qui sont comprises entre "prem" et "dern".

N? E016

ERR : INSTRUCTION DE SAUT N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR "nom")

Ce message indique qu'il y a un saut de tableau qui n'a pas été respecté et la question-filtre est incorporée dans la première ligne pendant la saisie (exemple tableau : question 3 partie C section 05). Dans ces cas, le champ de la question-filtre vient juste après celui de question 1 (numéro de ligne).

"nom" est le nom du champ de la question-filtre ligne.

Vérifier que si la question-filtre indique un saut (code réponse = 2 ), il n'y a qu'un seul enregistrement pour le tableau et que tous les champs de cet enregistrement sont tous vides sauf le champ numéro de ligne et celui de la question-filtre. Le tableau du questionnaire devra être vide.

e) Erreurs de cohérence

N? E015

ERR : "prem" N'AURAIT PAS DU ETRE SAISI SUR CETTE LIGNE

Ce message indique qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais celui-ci n'est pas respecté.

"prem" est le nom du champ à sauter dans la ligne.

Vérifier "nom" et "prem".

N? E021

ERR : LE PREMIER NUMERO DE LIGNE DU TABLEAU DOIT ETRE EGAL A 1

Le premier des enregistrements du tableau doit porter un numéro un numéro de ligne égal à 1.

Vérifier la saisie du tableau en question.

N? E411 / E1CON

ERR : LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE DEPENSES OBTENUS DEPASSE LE  
MAXIMUM POSSIBLE

Pour les strates urbaines (code strate 1 à 4) le nombre de jours ne doit pas être supérieur à 30 pour les strates rurales (code strate 5) le nombre de jours ne doit pas être supérieur à 15.

Vérifier le calcul du total et revoir si la saisie des lignes est correcte (omission de ligne ou erreur de saisie).

N? M411A / E1CON

MSG : NOMBRE DE JOURS DE JOURS DE DEPENSES INVRAISEMBLABLE POUR  
LA PREMIERE VISITE (SECTION 09 PARTIE A)

Sur la première ligne, colonne 2 du tableau de la partie A (Section 09) le nombre de jours de dépense doit être égal à trois (03).

Vérifier l'information à la première ligne, colonne 2.

N? M411B / E1CON

MSG : NOMBRE DE JOURS DE JOURS DE DEPENSES INVRAISEMBLABLE POUR LA VISITE (SECTION 09 PARTIE A)

Sur les lignes 02 à 11, colonne 2 du tableau de la partie A (Section 09) le nombre de jours de dépense déclaré doit être égal à l'écart entre 2 dates distinctes.

Vérifier l'information à la colonne 2 et la saisie des dates à la section 10.

N? M411C / E1CON

MSG : NOMBRE DE PAGES UTILISEES INVRAISEMBLABLE POUR LA VISITE (SECTION 09 PARTIE A)

Sur les lignes 01 à 11, colonne 3 du tableau de la partie A (Section 09) le nombre de pages déclaré doit être égal au nombre de pages remplies à la section 10 pour la visite.

Vérifier l'information à la colonne 3 et le nombre de pages pour chaque visite à la section 10.

N? M415 / E1CON

MSG : CODE RESULTAT NE PEUT ETRE S (SANS OBJET) POUR LA SECTION

Pour les lignes 01, 02 et 03 on ne doit pas avoir à la colonne 8 le code S.

Vérifier la ligne où il y a le code S à la colonne 8.

N? E417 / E2CON

MSG : LE NOMBRE TOTAL DE JOURS COUVERTS DEPASSE LE MAXIMUM POSSIBLE

Sur les lignes 01, 02 et 03 le nombre de jours (question 6) ne doit pas être supérieur à 30 pour les ménages urbains (strates 1 à 4) et à 15 pour les ménages ruraux (code strate 5).

Pour les lignes 04 à 11 on ne doit pas avoir un nombre supérieur à 27 (strates urbaines) et à 12 (strates rurales).

Vérifier le calcul du total et revoir si la saisie des lignes est correcte (omission de ligne ou erreur de saisie).

N? E418 / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 1 DEVRAIT ETRE LIGNE 10

S'il y a un (1) PC/AT ou plus dans le ménage, le numéro de la dernière ligne à saisir (ligne 04 colonne 7) est toujours égal à 10.

Vérifier la ligne 04 colonne 7.

N? E418A / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 1 N'EXISTE PAS  
DANS SEC. 14

Il semble que l'enquêteur a inscrit à la colonne 7 (partie B section 09) un numéro de ligne qui n'est pas prévu dans la partie B section 14.

Vérifier la ligne 04 colonne 7.

N? E419 / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 2 DEVRAIT ETRE  
LIGNE 20

S'il y a deux (2) PC/AT ou plus dans le ménage, le numéro de la dernière ligne à saisir (ligne 05 colonne 7) est toujours égal à 20.

Vérifier la ligne 05 colonne 7.

N? E419A / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 2 N'EXISTE PAS  
DANS SEC. 14

Il semble que l'enquêteur a inscrit à la colonne 7 (partie B section 09) un numéro de ligne qui n'est pas prévu dans la partie B section 14.

Vérifier la ligne 05 colonne 7.

N? E420 / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 3 DEVRAIT ETRE  
LIGNE 30

S'il y a trois (3) PC/AT ou plus dans le ménage, le numéro de la dernière ligne à saisir (ligne 06 colonne 7) est toujours égal à 30.

Vérifier la ligne 06 colonne 7.

N? E420A / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 3 N'EXISTE PAS  
DANS SEC. 14

Il semble que l'enquêteur a inscrit à la colonne 7 (partie B section 09) un numéro de ligne qui n'est pas prévu dans la partie B section 14.

Vérifier la ligne 06 colonne 7.

N? E421 / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 4 DEVRAIT ETRE  
LIGNE 40

S'il y a quatre (4) PC/AT ou plus dans le ménage, le numéro de la dernière ligne à saisir (ligne 07 colonne 7) est toujours égal à 40.

Vérifier la ligne 07 colonne 7.

N? E421A / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 5 N'EXISTE PAS  
DANS SEC. 14

Il semble que l'enquêteur a inscrit à la colonne 7 (partie B section 09) un numéro de ligne qui n'est pas prévu dans la partie B section 14.

Vérifier la ligne 07 colonne 7.

N? E422 / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 5 DEVRAIT ETRE  
LIGNE 50

S'il y a cinq (5) PC/AT ou plus dans le ménage, le numéro de la dernière ligne à saisir (ligne 08 colonne 7) est toujours égal à 50.

Vérifier la ligne 08 colonne 7.

N? E422A / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 5 N'EXISTE PAS  
DANS SEC. 14

Il semble que l'enquêteur a inscrit à la colonne 7 (partie B section 09) un numéro de ligne qui n'est pas prévu dans la partie B section 14.

Vérifier la ligne 08 colonne 7.

N? E423 / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 6 DEVRAIT ETRE  
LIGNE 60

S'il y a six (6) PC/AT ou plus dans le ménage, le numéro de la dernière ligne à saisir (ligne 09  
colonne 7) est toujours égal à 60.

Vérifier la ligne 09 colonne 7.

N? E423A / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 6 N'EXISTE PAS  
DANS SEC. 14

Il semble que l'enquêteur a inscrit à la colonne 7 (partie B section 09) un numéro de ligne qui  
n'est pas prévu dans la partie B section 14.

Vérifier la ligne 09 colonne 7.

N? E425 / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 8 DEVRAIT ETRE  
LIGNE 80

S'il y a huit (8) PC/AT dans le ménage, le numéro de la dernière ligne à saisir (ligne 11  
colonne 7) est toujours égal à 80.

Vérifier la ligne 11 colonne 7.

N? E425A / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE A SAISIR POUR LE PCT/AT N? 8 N'EXISTE PAS  
DANS SEC. 14

Il semble que l'enquêteur a inscrit à la colonne 7 (partie B section 09) un numéro de ligne qui  
n'est pas prévu dans la partie B section 14.

Vérifier la ligne 11 colonne 7.

N? M426 / E2CON

MSG : MAUVAISE UTILISATION DE LA COLONNE 8 POUR LES PC/AT (A  
VERIFIER)

Ce message permet de vérifier que les informations de la colonne 8 (partie B section 09) sont exactes. Deux lignes consécutives qui portent les codes S (sans objet) à la colonne 8 (à partir de la ligne 04) semblent indiquer que celle-ci est mal remplie.

On vérifie alors sur le questionnaire.

N? M436 / E1ACH

ERR : VERIFIER LE MONTANT DE LA DEPENSE FREQUENTE (ELLE DEPASSE  
200 000 FCFA)

Il est fixé un montant limite pour les dépenses fréquentes (de tous les jours à tous les mois) qui est 200 000. Le dépassement de ce montant paraît invraisemblable.

Vérifier le montant (question 4) et le code fréquence (question 9).

N? E441 / E2CON

ERR : DERNIERE LIGNE SAISIE NE CONCORDE PAS AVEC SECTION 09  
PARTIE B

Il semble que l'enquêteur a inscrit à la colonne 7, ligne 01 (partie B section 09) un numéro de ligne qui n'est pas égal au numéro de la dernière ligne saisie dans la section 11.

Vérifier la ligne 1, colonne 7 et la saisie de la section 11.

N? E509 / E1PCA

ERR : PC/AT N'A PAS ETE DECLARE DANS SECTION 09 (CODE RESULTAT  
= SANS OBJET)

Il existe un enregistrement E1PCA relatif au PC/AT (partie A section 14) mais ce PC/AT n'est pas déclaré dans la partie B de la section 09. Il y a un code S "sans objet" à la colonne 8 du tableau de la partie B section 09, ce qui est contradictoire.

Vérifier la saisie des lignes 4 à 11 du tableau de la partie B section 09 et celle des lignes de la partie A section 14.

N? M511 / E1PCA

MSG : PRESENCE DE DONNEES CONTREDIT CODE RESULTAT = N OU R  
SECTION 09

Il existe un enregistrement E1PCA relatif au PC/AT (partie A section 14) mais ce PC/AT n'est pas déclaré dans la partie B de la section 09. Il y a un code N "non-réponse" ou R "Refus" à la colonne 8 du tableau de la partie B section 09, ce qui est contradictoire.

Vérifier la saisie des lignes 4 à 11 du tableau de la partie B section 09 et celle des lignes de la partie A section 14.

N? E514 / E1PCA

ERR : NOMBRE DE MOIS (QU.4) NE PEUT PAS DEPASSER LA PERIODE DE RAPPEL (6 MOIS)

Le nombre de mois pendant lesquels l'activité (question 4 partie A section 14) a été exercée ne peut pas dépasser les 6 mois de la période de rappel (pour les ménages ruraux).

Vérifier la saisie de la colonne 4.

N? E522 / E1PCB

ERR : PERIODE DE REFERENCE INCOHERENTE

Si on est dans le même mois le rang du jour de début (colonne 2) ne peut être supérieur à celui de la fin de période (colonne 4).

Si les mois sont différents, ils doivent forcément se suivre. Colonne 5 = colonne 3 + 1 ou colonne 5 = colonne 3 - 11 (ménages enquêtés entre décembre et janvier).

Vérifier les colonnes 2 à 5 de la partie B section 14.

N? E523 / E1PCB

ERR : DATE NE CORRESPOND PAS AVEC LA PERIODE DE COLLECTE

La date du jour de début de période de référence (colonnes 2 et 3 - partie B section 14) sont mal écrites (saisies).

Vérifier les colonnes 2 et 3 partie B section 14.

N? E524 / E1PCB

ERR : DATE NE CORRESPOND PAS AVEC LA PERIODE DE COLLECTE

La date du jour de fin de période de référence (colonnes 4 et 5 - partie B section 14) sont mal écrites (saisies).

Vérifier les colonnes 4 et 5 partie B section 14.

### 3. Le cahier EXPLOITATIONS

#### a) Erreurs de structure

N? <sup>s</sup> E011 et E12

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A "nom" (VOIR "prem")

et

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A "nom" (VOIR "prem" A "dern")

Ces 2 messages indiquent qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais la question-filtre (c'est-à-dire celle qui indique le saut) n'est pas renseignée.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre (par exemple MEN10 = le nom du champ de la question 10 de l'enregistrement E1MEN); "prem" et "dern" sont les noms des premier et dernier champs à sauter dans la ligne. Le message E011 est utilisé si un seul champ doit être sauté.

Vérifier la question-filtre et l'ensemble des questions à sauter, c'est-à-dire celles qui sont comprises entre "prem" et "dern".

N? E017

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A "nom"

Ce message indique qu'il y a un saut de tableau qui n'a pas été respecté et la question-filtre est incorporée dans la première ligne pendant la saisie (exemple tableau : question 3 partie C section 05). Dans ces cas, le champ de la question-filtre vient juste après celui de question 1 (numéro de ligne). Pour ce message, le champ ne contient pas de donnée.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre ligne.

Vérifier la saisie du tableau en question.

N? E022

ERR : ERREUR DANS LA SEQUENCE DES NUMEROS DE LIGNES SAISIS

Les numéros de ligne d'un tableau sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ...

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi, pour deux enregistrements qui se suivent la numérotation diminue (exemple un numéro 3 qui vient après un 5).

Revoir la saisie des lignes.

N? E026

ERR : LE TABLEAU EST INCOMPLET (UNE SEULE LIGNE A ETE SAISIE)

Le tableau saisi a un seul enregistrement comme l'indique le message.

Vérifier que la question-filtre indique qu'il faudra sauter le tableau (réponse = 2).

N? E031

ERR : UNE VALEUR DE CODE ("uuuu") DOIT ETRE DONNEE AVEC "qqqq"

Il existe des questions pour lesquelles, chaque fois qu'une quantité est donnée, celle-ci doit nécessairement être accompagnée d'une unité de référence ou de mesure.

Ce message indique que la colonne sur l'unité de référence ou de mesure n'est pas renseignée.

"uuuu" et "qqqq" représentent respectivement les noms des champs de l'unité de référence ou de mesure et la quantité.

Vérifier les champs "uuuu" et "qqqq".

N? E032

ERR : LES CODES U.M. ET F DOIVENT ETRE DONNES AVEC LA QUANTITE  
DE CULTURE "qqqq"

Les quantités de culture doivent être accompagnées d'une unité de mesure (U.M.) et de la spécification de la forme (F) du produit récolté.

Vérifier les colonnes U.M., F et "qqqq"

N? E601

ERR : DONNEES ABSENTES POUR LA PAGE COUVERTURE SUSPENSION DES  
CONTROLES

Il n'y a pas d'enregistrement E1IDE. L'enregistrement E1DIC composé des variables qui se trouvent sur la page de couverture: NOAS (n? agent de saisie), NOENQ (n? agent enquêteur), DATE (la date de début de collecte) Taille (taille du ménage), ETATA (l'état de la section Activités agro-pastorales) et ETATE (l'état des sections entreprises non-agricoles) n'a pas été saisi.

Il faudra insérer cet enregistrement, si les données sont sur le questionnaire.

N? E604

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PAGE COUVERTURE DU  
QUESTIONNAIRE

Il existe dans le fichier des données plus d'un enregistrement E1IDE. L'enregistrement E1IDE est donc présent dans le fichier des données plus d'une fois.

Il faudra les supprimer pour conserver celui dont les données sont identiques à celui du questionnaire.

N? E606A / E1IDE

ERR : PRESENCE DE SECTION 16 INCOMPATIBLE AVEC CODE ETATA  
(AGRO-PASTORALES)

Si la question 11 (page couverture) = N, R ou S, la section 16 ne doit pas être remplie.

Vérifier la question 11 et la présence de données à la section 16.

N? E607 / E1IDE

ERR : CODE ETATA (AGRO-PASTORALES) INCOMPATIBLE AVEC L'ABSENCE  
DE LA SECTION 16

Si la question 11 (page couverture) = C ou P la section 16 doit être remplie.

Vérifier la question 11 ou insérer la section 16 si elle est renseignée.

N? E608A / E1IDE

ERR : PRESENCE DE SECTIONS 17 A 20 INCOMPATIBLE AVEC CODE ETATE  
(ENTREPRISES)

Si la question 12 = N, R ou S, la section 17 à 20 ne doit pas être renseignée.

Corriger la question 11 ou supprimer toutes les sections 17 à 20 si elles ne contiennent pas d'informations.

N? E609

ERR : DONNEES ABSENTES POUR LES QUESTIONS 5 A 9, SECTION 15

Il n'y a pas d'enregistrements E2IDE (questions 5 à 9, section 15).

Revoir la saisie à la section 15.

N? E610

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LES QUESTIONS 5 A 9,  
SECTION 15

Il y a plus de 2 enregistrements E2IDE.

Conservez-en 1 après avoir vérifié sa conformité avec le questionnaire et supprimer l'autre.

N? E611 / E2IDE

ERR : PRESENCE DE SEC. 17-20 INCOMPATIBLE AVEC REPONSE NEGATIVE  
A QU.5, SEC. 15

Si la question 5 (section 15) = 2, il ne doit pas y avoir de renseignements aux sections 17 à 20 (c'est-à-dire que les enregistrements E1WA à E2ZD ne doivent pas exister dans le fichier).

Vérifier la question 5 (section 15) et les sections 17 à 20.

N? E612 / E2IDE

ERR : PLUS DE 8 P.C./A.T. ONT ETE ENREGISTRES POUR LE MENAGE

Il y a plus de 8 (la limite maximum) fois le code 1 à la colonne 9 du tableau de la question 5 (Section 15).

Revoir la saisie de ce tableau.

N? E613 / E2IDE

ERR : PLUS DE 4 ENTREPRISES NON AGRICOLES ONT ETE ENREGISTREES  
POUR LE MENAGE

Il y a plus de 4 (la limite maximum) fois le code 2 à la colonne 9 du tableau de la question 5 (section 15).

Revoir la saisie de ce tableau.

N? M614 / E2IDE

MSG : DONNEES ABSENTES SUR LES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE NON  
AGRICOLE

On a identifié 1 entreprise non agricole à la section 15 mais le numéro de personne du responsable (Q7 de E2IDE n'est pas retrouvé à la question 1, section 17 à 20) ou il n'existe pas dans le fichier les enregistrements E1WA à E2ZD.

Comparer la colonne 7 (section 15) et les numéros donnés à la question 8 (17 à 20), si les enregistrements existent dans le fichier. Sinon insérer les données manquantes.

N? M620

MSG : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 16, PARTIE A (TERRES  
DU MENAGE)

La question 11 (page couverture) = C ou P, et un des types d'enregistrement E1AGA, E2AGA et E3AGA (partie A section 16) n'est pas présent dans le fichier de données.

Revoir la saisie de la partie A section 16 et la question 11 (page couverture).

N? E621

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A IDE01 (VOIR QUESTIONS FILTRE SEC.16, PARTIE A)

La question 1 de la section 15 n'est pas renseignée et on trouve des informations dans la section 16 partie A.

Vérifier la question 1 (section 15) et la partie A (section 16).

N? E624 / E1AGA

ERR : LE NUMERO DU CHAMP EST MANQUANT

Il manque un numéro de champ.

Vérifier à la question 04 (partie A - section 16) pour la ligne indiquée.

N? M624A / E1AGA:

MSG : ERREUR DANS LA NUMEROTATION DES CHAMPS (ELLE DOIT ETRE CONTINUE)

Les numéros des champs à la question 4 (partie A - section 16) sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ..., 18.

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi.

Revoir la saisie des lignes du tableau de la page 3.

N? E626 / E2AGA:

ERR : LE NUMERO DU CHAMP EST MANQUANT

Il manque un numéro de champ.

Vérifier à la question 23 (partie A - section 16) pour la ligne indiquée.

N? M626A / E2AGA:

MSG : LA NUMEROTATION DES CHAMPS DE L'EXPLOITATION DOIT ETRE CONTINUE

Les numéros des champs à la question 23 (partie A - section 16) sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ..., 14.

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi.

Revoir la saisie des lignes du tableau de la page 4 (à gauche).

N? E628 / E2AGA:

LE NUMERO DU CHAMP EST MANQUANT

Il manque un numéro de champ.

Vérifier à la question 33 (partie A - section 16) pour la ligne indiquée.

N? M629 / E3AGA:

ERR : LA NUMEROTATION DES CHAMPS DE L'EXPLOITATION DOIT ETRE  
CONTINUE

Les numéros des champs à la question 33 (partie A - section 16) sont séquentiels. C'est-à-dire qu'il se suivent dans l'ordre 01, 02, 03, ..., 14.

Le message indique que cet ordre n'a pas été suivi.

Revoir la saisie des lignes du tableau de la page 4 (à droite).

N? M630 / E3AGA:

MSG : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 16, PARTIE B (CULTURES  
SOUS-PLUIES)

Le ménage a des terres (question 1 = 1 ou question 20 = 1 ou question 30 = 1 - partie A section 16) mais n'aurait pas fait de cultures sous-pluies. C'est-à-dire qu'il manque un ou plusieurs des enregistrements suivants : E1AGB, E3AGB, E4AGB, E1A2B, E1A3B et E1A4B.

Vérifier les questions 1, 20, 30 et la saisie de la partie B section 16.

N? E630B / E1AGB

IL FAUT DONNER UNE VALEUR A AGB01

La question 1 de la partie B n'est pas renseignée et il existe des enregistrements de cette même partie.

Vérifier la réponse à la question 1 et les tableau de la partie B.

N? E631A / E1AGB

ERR : LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un numéro un code culture.

Vérifier à la question 7 (partie B1 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E634 / E2AGB

ERR : DONNEES POUR LE TABLEAU DE CONVERSION INCOMPLETES

Cette ligne du tableau de conversion est inutilisable car il manque une information.

Vérifier la saisie du tableau de conversion (page 5 à droite).

N? E635 / E3AGB

ERR : LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 26 (partie B1 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E635A / E3AGB

ERR : CODE CULTURE N'APPARAÎT DANS AUCUN CHAMP CULTIVE

Cette culture (Q26, sect. 16B1) n'est pas recensée à la question 7 de la partie B1.

Vérifier la question 26 (section 16 - partie B1).

N? E636 / E4AGB

ERR : LE CODE SOUS-PRODUIT EST MANQUANT

Il manque un code sous produit.

Vérifier à la question 43 (partie B1 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? M636A / E4AGB

MSG : SOUS-PRODUIT AGRICOLE NE CORRESPOND A AUCUNE CULTURE  
SOUS-PLUIE CULTIVEE

Ce sous-produit (Q43) ne dérive d'aucune culture recensée à la question 7 de la partie B1.

Vérifier la question 43 (section 16 - partie B1).

N? E637 / E5AGB

ERR : DONNEES POUR LE TABLEAU DE CONVERSION INCOMPLETES

Cette ligne du tableau de conversion est inutilisable car il manque des informations à la question 52 ou à la question 53 ou ou à la question 54 .

Vérifier la saisie du tableau de conversion (page 6 à bas, à droite).

N? E641 / E1A2B

ERR : LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 3 (partie B2 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E641A / E1A2B

ERR : SEMENCE UTILISEE NE CORRESPOND A AUCUNE CULTURE SOUS-PLUIE

Le code de cette semence (Q3 - partie B2) n'est égal à celui d'aucune culture parmi ceux recensés à la question 7 de la partie B1.

Vérifier la question 3 (section 16 - partie B2).

N? E644 / EA13B

ERR : LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 3 (partie B3 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E646 / E1A4B

ERR : LE CODE INTRANT OU DEPENSE AGRICOLE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 4 (partie B3 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? M650

MSG : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 16, PARTIE C (CULTURES

## MARAICHERES)

Le ménage a des terres (question 1 = 1 ou question 20 = 1 ou question 30 = 1 - partie A section 16) mais n'aurait pas fait de cultures maraîchères. C'est-à-dire qu'il manque un ou plusieurs des enregistrements suivants : E1AGC, E3AGC, E1A2C, E1A3C et E1A4C.

Vérifier les questions 1, 20, 30 et la saisie de la partie C section 16.

N? E650B / E1AGC

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A AGC01

La question 1 de la partie C1 n'est pas renseignée et il existe des enregistrements de cette même partie.

Vérifier la réponse à la question 1 et les tableaux de la partie C.

N? E651 / E1AGC

ERR : LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 5 (partie C13 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E655 / E2AGC

ERR : DONNEES POUR LE TABLEAU DE CONVERSION INCOMPLETES

Cette ligne du tableau de conversion est inutilisable car il manque des information à la question 18 ou à la question 19 ou à la question 20 ou à la question 21.

Vérifier la saisie du tableau de conversion (page 10, à droite).

N? E656 / E3AGC

ERR : LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 26 (partie C1 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E657 / E1A2C

ERR : LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 3 (partie C2 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E657A / E1A2C

ERR : SEMENCE UTILISEE NE CORRESPOND A AUCUNE CULTURE MARAICHERE

Le code de cette semence (Q3 - partie C2) n'est égal à celui d'aucune culture parmi ceux recensés à la question 5 de la partie B1.

Vérifier la question 3 (section 16 - partie C2).

N? E660 / E1A3C

LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 3 (partie C3 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E662 / E1A4C

ERR : LE CODE INTRANT OU DEPENSE AGRICOLE EST MANQUANT

Il manque un code intrant ou dépense agricole.

Vérifier à la question 4 (partie C4 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? M670

MSG : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 16, PARTIE D  
(ARBORICULTURE)

Le ménage a des terres (question 1 = 1 ou question 20 = 1 ou question 30 = 1 - partie A section 16) mais n'aurait pas fait de cultures fruitières. C'est-à-dire qu'il manque le type d'enregistrement E2AGD dans le fichier des données.

Vérifier les questions 1, 20, 30 et la saisie de la partie D section 16.

N? E670B / E1AGD

IL FAUT DONNER UNE VALEUR A AGD01

La question 1 de la partie D1 n'est pas renseignée et il existe des enregistrements de cette même partie.

Vérifier la réponse à la question 1 et les tableaux de la partie D.

N? E672 / E1AGD

ERR : LE CODE CULTURE EST MANQUANT

Il manque un code culture.

Vérifier à la question 5 (partie D1 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E675 / E2AGD

ERR : LE CODE INTRANT OU DEPENSE AGRICOLE EST MANQUANT

Il manque un code intrant ou dépense agricole.

Vérifier à la question 17 (partie D2 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E676 / E3AGD

ERR : DONNEES POUR LE TABLEAU DE CONVERSION INCOMPLETES

Cette ligne du tableau de conversion est inutilisable car il manque des information à la question 24 ou à la question 25 ou à la question 26.

Vérifier la saisie du tableau de conversion (page 15, à droite).

N? M680 / E1IDE

MSG : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 16, PARTIE E (ELEVAGE)

La question 11 (page couverture) a obtenu comme réponse C ou P et la réponse à la question 3 (section 15) est 1 (le ménage déclare avoir élevé du bétail) mais il n'existe pas ou existe partiellement des données sur l'élevage (partie E section 16). C'est-à-dire qu'il manque un ou tous les enregistrements suivants : E1AGE, E2AGE et E3AGE.

Vérifier les questions 11 (page couverture), 3 (section 15) et la saisie de la partie E section 16.

N? E681 / E1IDE

ERR : IL FAUT DONNER UNE VALEUR A IDE03 (VOIR SECTION 16, PARTIE E)

La question 3 de la section 15 (le ménage a élevé du bétail) et il existe des enregistrements de la partie E sur l'élevage.

Vérifier la réponse à la question 3 (section 15) et les tableaux de la partie E.

N? E682 / E1IDE

ERR : DONNEES DANS SECTION 16, PARTIE E INCOMPATIBLES AVEC QU.3,  
SECTION 15

Le ménage déclare n'avoir pas élevé du bétail (question 3 = 2 - section 15)) et il y a des informations sur l'élevage (partie E -section 16). C'est-à-dire qu'il existe les enregistrements suivants : E1AGE, E2AGE et E3AGE.

Vérifier les questions 3 (section 15) et la saisie de la partie E section 16.

N? E683 / E1AGE

ERR : LE CODE BETAAIL EST MANQUANT

Il manque un code bétail.

Vérifier à la question 3 (partie E1 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E685 / E2AGE

ERR : LE CODE PRODUIT EST MANQUANT

Il manque un code produit.

Vérifier à la question 19 (partie E1 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E687 / E3AGE

ERR : LE CODE DEPENSE POUR BETAAIL EST MANQUANT

Il manque un code dépense pour bétail.

Vérifier à la question 30 (partie E2 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E690 / E1AGF

ERR : LE CODE DE L'EQUIPEMENT OU DU BATIMENT EST MANQUANT

Il manque un code équipement agricole.

Vérifier à la question 4 (partie F - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E691 / E2AGF

ERR : LE CODE DE L'EQUIPEMENT OU DU BATIMENT EST MANQUANT

Il manque un code équipement agricole.

Vérifier à la question 12 (partie F - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E692 / E1AGG

ERR : LE CODE DU PRODUIT EST MANQUANT

Il manque un code produit.

Vérifier à la question 4 (partie G1 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E693 / E2AGG

ERR : LE CODE DU PRODUIT EN LOCATION EST MANQUANT

Il manque un code produit en location.

Vérifier à la question 9 (partie G2 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E694 / E3AGG

ERR : LE CODE DE L'ACTIVITE EST MANQUANT

Il manque un code activité.

Vérifier à la question 14 (partie G3 - section 16) pour la ligne indiquée.

N? E700 / EIWA

ERR : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 17 (PREMIERE ENTREPRISE  
NON-AGRICOLE)

N? E725 / E1XA

ERR : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 18 (DEUXIEME ENTREPRISE  
NON-AGRICOLE)

N? E750 / EIYA

ERR : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 19 (TROISIEME  
ENTREPRISE NON-AGRICOLE)

N? E775 / E1ZA

ERR : DONNEES INCOMPLETES POUR LA SECTION 20 (QUATRIEME

## ENTREPRISE NON-AGRICOLE)

La section 17 (ou 18 ou 19 ou 20) est saisie mais il manque des informations la concernant sur le fichier des données. C'est-à-dire qu'un des enregistrements suivants est absent: E1WA, E1WB, E1WC, E1WD ou E2WD; (section 18 : E1XA, E1XB, E1XC, E1XC ou E2XD)  
 (section 19 : E1YA, E1YB, E1YC, E1YC ou E2YD)  
 (section 20 : E1ZA, E1ZB, E1ZC, E1ZC ou E2ZD)

Vérifier le saisie de la section 17 (ou 18 ou 19 ou 20).

N? E702 / E1WA

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE A DE LA SECTION  
17

N? E727 / E1XA

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE A DE LA SECTION  
18

N? E752 / E1YA

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE A DE LA SECTION  
19

N? E777 / E1ZA

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE A DE LA SECTION  
20

Il existe dans le fichier des données plus d'un enregistrement E1WA. L'enregistrement E1WA (ou E1XA ou E1YA ou E1ZA) est donc présent dans le fichier des données plus d'une fois.

Il faudra les supprimer pour conserver celui dont les données sont identiques à celles du questionnaire.

N? E704 / E1WA

ERR : ABSENCE DE DONNEES MINIMALES POUR ENTREPRISE NON-AGRICOLE  
N? E729 / E1XA

ERR : ABSENCE DE DONNEES MINIMALES POUR ENTREPRISE NON-AGRICOLE

N? E754 / E1YA

ERR : ABSENCE DE DONNEES MINIMALES POUR ENTREPRISE NON-AGRICOLE

N? E779 / E1ZA

ERR : ABSENCE DE DONNEES MINIMALES POUR ENTREPRISE NON-AGRICOLE

Le numéro du responsable (question 1 - section 17 ou 19 ou 20) ou l'activité de l'entreprise (question 3 - section 17 ou 18 ou 19 ou 20) n'est pas saisi.

Vérifier les questions 1 et 3 (section 17 ou 18 ou 19 ou 20).

N? M710 / E1WB

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 17, PARTIE B (ACTIFS DE L'ENTREPRISE)

N? M735 / E1XB

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 18, PARTIE B (ACTIFS DE L'ENTREPRISE)

N? M760 / E1YB

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 19, PARTIE B (ACTIFS DE L'ENTREPRISE)

N? M785 / E1ZB

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 20, PARTIE B (ACTIFS DE L'ENTREPRISE)

On veut s'assurer qu'aucune ligne n'a été omise au moment de la saisie.

Vérifier les lignes une à une et insérer celle(s) qui manque(nt). Elles sont au nombre de 17.

N? M711 / E1WC

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 17, PARTIE C (DEPENSES COURANTES)

N? M736 / E1XC

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 18, PARTIE C (DEPENSES COURANTES)

N? M761 / E1YC

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 19, PARTIE C (DEPENSES

COURANTES)

N? M786 / E1ZC

MSG : IL MANQUE DES LIGNES A LA SECTION 20, PARTIE C (DEPENSES  
COURANTES)

On veut s'assurer qu'aucune ligne n'a été omise au moment de la saisie.

Vérifier les lignes une à une et insérer celle(s) qui manque(nt). Elles sont au nombre de 22.

N? E714 / E1WD

DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D DE LA SECTION 17

N? E739 / E1XD

DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D DE LA SECTION 18

N? E764 / E1YD

DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D DE LA SECTION 19

N? E789 / E1ZD

DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D DE LA SECTION 20

Il y a plus de 2 enregistrements E1WD ou E1XD ou E1YD ou E1ZD.

Conservez-en 1 après avoir vérifié sa conformité avec le questionnaire et supprimer les autres.

N? E718 / E1WD

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D DE LA SECTION 17

N? E743 / E1XD

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D DE LA SECTION 18

N? E768 / E1YD

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D DE LA SECTION 19

N? E793 / E1ZD

ERR : DONNEES SAISIES EN DOUBLE POUR LA PARTIE D DE LA SECTION 20

Il y a plus de 2 enregistrements E1WD ou E1XD ou E1YD ou E1ZD.

Conservez-en 1 après avoir vérifié sa conformité avec le questionnaire et supprimer les autres.

#### b) Erreurs de validité

N? <sup>s</sup> E001 et M002

ERR : LA VALEUR DE "nom" DOIT ETRE ENTRE "min" ET "max"  
et

MSG : LA VALEUR DE "nom" DOIT ETRE ENTRE "min" ET "max"

"nom" sera remplacé par le nom du champ (par exemple MEN07 = le champ 07 de l'enregistrement E1MEN) et "min" et "max" correspondent aux valeurs minimum et maximum acceptables pour ce champ (1 et 9 pour le champ MEN01).

Vérifier la question qui correspond au champ "nom".

N? E004

ERR : L'ETAT DE LA SECTION ACTIVITES AGRO-PASTORALES DOIT ETRE  
C, N, P, R OU S

Le champ ETATA (question 11 - page de couverture/Cahier EXPLOITATIONS) n'admet que les valeurs C, N, P, R ou S.

Vérifier la question 11 (page de couverture/Cahier EXPLOITATION).

N? E005

ERR : L'ETAT DES SECTIONS ENTREPRISES NON-AGRICOLES DOIT ETRE  
C, N, P, R OU S

Le champ ETATE (question 12 - page de couverture/Cahier EXPLOITATIONS) n'admet que les valeurs C, N, P, R ou S.

Vérifier la question 12 (page de couverture/Cahier EXPLOITATION).

N? M631 / E1AGB

MSG : N? DU CHAMP DE CULTURE SOUS-PLUIE NE PARAÎT PAS DANS LA  
PARTIE A

Le numéro de ce champ (question 4 de la partie B1) n'est pas dans ceux recensés dans les questions 4, 23 et 33 de la partie A.

Vérifier la saisie du tableau de B1 (à gauche).

N? M651A / E1AGC

MSG : N? DU CHAMP DE CULTURE MARAICHERE NE PARAIT PAS DANS LA PARTIE A

Le numéro de ce champ (question 4 de la partie C1) n'est pas dans ceux recensés dans les questions 4, 23 et 33 de la partie A.

Vérifier la saisie du tableau de C1 (à gauche).

N? M671 / E1AGD

MSG : N? DU CHAMP D'ARBRE FRUITIER NE PARAIT PAS DANS LA PARTIE A

Le numéro de ce champ (question 4 de la partie D1) n'est pas dans ceux recensés dans les questions 4, 23 et 33 de la partie A.

Vérifier la saisie du tableau de D1.

N? E705 / E1WA

ERR : CODE BRANCHE D'ACTIVITE INCORRECT

N? E730 / E1XA

ERR : CODE BRANCHE D'ACTIVITE INCORRECT

N? E755 / E1YA

ERR : CODE BRANCHE D'ACTIVITE INCORRECT

N? E780 / E1ZA

ERR : CODE BRANCHE D'ACTIVITE INCORRECT

Le code donné à la question 4 (section 03) n'est pas prévu dans la Nomenclature des Branches d'activités.

Vérifier si le code est bien saisi.

## c) Erreur de total

N? E024

ERR : LE TOTAL DE COLONNE N'A PAS ETE DONNE POUR "nom"

L'ordinateur calcule un total qu'il compare au total saisi. S'il ne le retrouve pas, il émet ce message. "nom" indique le nom de la colonne où se situe le total à saisir.

Calculer le total si cela n'a pas été fait  
ou bien saisir le montant s'il est présent dans le questionnaire.

N? M025

MSG : LE TOTAL CALCULE N'EST PAS EGAL AU TOTAL RAPPORTE POUR LA  
COLONNE "nom"

Il est constaté une différence entre le total calculé par la machine et celui donné par l'enquêteur.

Vérifier le calcul et la saisie des lignes (il peut y avoir omission).

N? E027

ERR : LA DERNIERE LIGNE DU TABLEAU N'A PAS LE NUMERO D'UNE LIGNE  
TOTAL

Le dernier enregistrement du tableau doit obligatoirement être une ligne de total.

Vérifier le numéro du dernier enregistrement du tableau en le comparant à la dernière ligne du tableau à saisir. Si la ligne "total" est omise il faudra l'insérer.

## d) Erreurs de saut

N? E013

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER "prem" N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR  
"nom")

Ce message indique qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais celui-ci n'est pas respecté.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre (par exemple AGA17 = le nom du champ de la question 17 de l'enregistrement E1AGA); "prem" est le nom du champ à sauter dans la ligne.

Vérifier "nom" et "prem".

N? E014

ERR : L'INSTRUCTION DE SAUTER "prem" A "dern" N'A PAS ETE SUIVIE  
(VOIR "nom")

Ce message indique qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais celui-ci n'est pas respecté.

"nom" est le nom du champ de la question-filtre (par exemple AGA26 = le nom du champ de la question 26 de l'enregistrement E2AGA); "prem" et "dern" sont les noms des premier et dernier champs à sauter dans la ligne. Le message E013 est utilisé si un seul champ doit être sauté.

Vérifier la question-filtre et l'ensemble des questions à sauter, c'est-à-dire celles qui sont comprises entre "prem" et "dern".

N? E016

ERR : INSTRUCTION DE SAUT N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR "nom")

Ce message indique qu'il y a un saut de tableau qui n'a pas été respecté et la question-filtre est incorporée dans la première ligne pendant la saisie (exemple tableau : question 3 partie C section 05). Dans ces cas, le champ de la question-filtre vient juste après celui de question 1 (numéro de ligne).

"nom" est le nom du champ de la question-filte ligne.

Vérifier que si la question-filtre indique un saut (code réponse = 2 ), il n'y a qu'un seul enregistrement pour le tableau et que tous les champs de cet enregistrement sont tous vides sauf le champ numéro de ligne et celui de la question-filtre. Le tableau du questionnaire devra être vide.

N? E623

ERR : INSTRUCTION DE SAUT EN FIN DE PARTIE A, SECTION 16 N'A PAS  
ETE SUIVIE

On a un code différent de 2 à question 3 (section 15) et le code 2 aux question 1, 20 et 30 (partie A - section 16) et la présence des enregistrements E1AGB à E3AGD (parties B à D - section 16).

Vérifier la question 2 (section 15), les questions 1, 20 et 30 (section 16 - partie A) et les parties B à D.

N? E623A

ERR : INSTRUCTION DE SAUT EN FIN DE PARTIE A, SECTION 16 N'A PAS  
ETE SUIVIE

On a un code 2 à question 3 (section 15) et le code 2 aux question 1, 20 et 30 (partie A - section 16) et la présence des enregistrements E1AGB à E3AGG (parties B à D - section 16).

Vérifier la question 2 (section 15), les questions 1, 20 et 30 (section 16 - partie A) et les parties B à G.

N? E630A / E1AGB

ERR : INSTRUCTION DE SAUT N'A PAS ETE SUIVIE (VOIR AGB01)

Si la question 1 de la partie B = 2, on saute toutes ses sous-parties pour passer à la partie C. C'est-à-dire qu'il ne doit pas y avoir d'informations dans les tableaux des pages 5 à 9.

Vérifier la réponse à la question 1 partie B et les tableaux de la partie B.

#### e) Erreurs de cohérence

N? E015

ERR : "prem" N'AURAIT PAS DU ETRE SAISI SUR CETTE LIGNE

Ce message indique qu'il y a un saut dans une ligne du questionnaire mais celui-ci n'est pas respecté.

"prem" est le nom du champ à sauter dans la ligne.

Vérifier "nom" et "prem".

N? E021

ERR : LE PREMIER NUMERO DE LIGNE DU TABLEAU DOIT ETRE EGAL A 1

Le premier des enregistrements du tableau doit porter un numéro de ligne égal à 1.

Vérifier la saisie du tableau en question.

N? E041

ERR : LE TABLEAU DE CONVERSION DES UNITES DE MESURES N'A PAS CETTE U.M. ET FORME

On peut enregistrer les quantités de produit dans des unités de mesure différentes du kilogramme. Les facteurs de conversion sont inscrits dans un tableau dit de conversion (pages 5, 6, 10 et 15 - section 16).

Le message indique que l'U.M. n'est pas en kilogramme (code 1) ou bien que la forme n'est pas "graines" (code 2) pour le mil (code 1), le sorgho (code 2), maïs (code 3), le riz (code 4), autre (code 5) et arachide (code 37) et on ne trouve aucune ligne sur le tableau de conversion qui porte le type de culture, l'unité de mesure et la forme.

Revoir la saisie du tableau de conversion.

N? E042

ERR : FORME INAPPROPRIEE POUR LA CULTURE

Le message indique que soit le code culture est compris entre 9 et 37 et le code forme est égal à 2, 3, ou 6, soit il est égal à 1, 2, 3, 4, 5, 7 ou 37 et le code forme est autre que 2. Les deux situations sont anormales.

Revoir la saisie du tableau de conversion.

N? E043

ERR : LE TABLEAU DE CONVERSION DES UNITES DE MESURE N'A PAS CETTE U.M.

On peut enregistrer les quantités de produit dans des unités de mesure différentes du kilogramme. Les facteurs de conversion sont inscrits dans un tableau dit de conversion (pages 5, 6, 10 et 15 - section 16).

Le message indique que le ménage fait de l'arboriculture (partie D), des quantités sont récoltées mais on ne trouve aucune ligne sur le tableau de conversion qui porte le type de culture, l'unité de mesure et la forme.

Revoir la saisie du tableau de conversion.

N? M608 / E1IDE

MSG : SELON TYPE LE CODE ETATE (ENTREPRISES) DEVRAIT ETRE "S" POUR CE CYCLE

Pour un ménage rural (code strate commence par 5) ayant un questionnaire complet au deuxième passage (code type de ménage = 1 - code cycle entre 7 et 11) ou ayant un questionnaire abrégé (code type de ménage = 2 - code cycle entre 1 et 6), le code de la question 12 doit être S.

Vérifier la question 11 et la présence de données aux sections 17 à 20.

N? E622

ERR : REPONSES AUX QUESTIONS FILTRE SEC.16, PARTIE A INCOMPATIBLES AVEC SEC.15

On a le code 1 à la question 1 (section 15) et le code 2 aux questions 1, 20 et 30 (section 16 - partie A). Ou bien on a le code 2 à la question 1 (section 15) et le code 1 à toutes ces questions de la partie A - section 16). Ces deux types de résultats ne sont pas compatibles

Vérifier la question 1 (section 15) et les questions 1, 20 et 30 (section 16 - partie A).

N? E625 / E1AGA:

ERR : MONTANT PAYE LES 12 DERNIERS MOIS DEPASSE LE PRIX D'ACHAT  
DU CHAMP

Le prix du champ à la question 9 (partie A - section 16) doit être supérieur à la somme payée pendant les 12 derniers mois (question 11) pour son acquisition.

Vérifier et comparer les réponses aux questions 9 et 11.

N? E627/E2AGA:

ERR : MONTANT RECU LES 12 DERNIERS MOIS DEPASSE LE PRIX DE VENTE  
DU CHAMP

Le prix du champ à la question 27 (partie A - section 16) doit être supérieur à la somme reçue pendant les 12 derniers mois (question 29) pour la vente.

Vérifier et comparer les réponses aux questions 27 et 29.

N? M632 / E1AGB

ERR : QUANTITE VENDUE (Q.11) DEPASSE QUANTITE TOTALE RECOLTEE  
(Q.8)

La quantité vendue (Q11, sect. 16B1) ne peut pas être supérieure à la quantité récoltée (Q8, sect. 16B1)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 9 et 12 les mêmes ainsi que celles données aux questions 10 et 13. Si oui comparer les réponses aux questions 8 et 11.

N? M633 / E1AGB

MSG : PART DE LA RECOLTE DONNEE (Q.15) DEPASSE QUANTITE TOTALE  
RECOLTEE (Q.8)

La quantité donnée pour le métayage (Q15, sect. 16B1) ne peut pas être supérieure à la quantité récoltée (Q8, sect. 16B1)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 9 et 16 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 10 et 17. Si oui comparer les réponses aux questions 8 et 15.

N? E638 / E4AGB

ERR : LE TABLEAU DE CONVERSION DES UNITES DE MESURE N'A PAS CETTE

U.M.

L'unité de mesure de ce sous-produit (Q45) ne figure pas dans la colonne 53 du tableau de conversion.

Vérifier la saisie du tableau de conversion et de celui qui se trouve au-dessus.

N? E639 / E4AGB

ERR : LE TABLEAU DE CONVERSION DES UNITES DE MESURE N'A PAS CETTE U.M.

L'unité de mesure de ce sous-produit (Q48) ne figure pas dans la colonne 53 du tableau de conversion.

Vérifier la saisie du tableau de conversion et de celui qui se trouve au-dessus.

N? E640 / E4AGB

ERR : LE TABLEAU DE CONVERSION DES UNITES DE MESURES N'A PAS CETTE U.M.

L'unité de mesure de ce sous-produit (Q50) ne figure pas dans la colonne 53 du tableau de conversion.

Vérifier la saisie du tableau de conversion et de celui qui se trouve au-dessus.

N? M642 / E1A2B

MSG : QUANTITE DE SEMENCE ACHETEE (Q.7) DEPASSE QUANTITE TOTALE UTILISEE (Q.4)

La quantité de semence achetée (Q7, sect. 16B2) ne peut pas être supérieure à la quantité utilisée (Q4, sect. 16B1)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 5 et 8 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 6 et 9. Si oui comparer les réponses aux questions 4 et 7.

N? M643 / E1A2B

MSG : QUANTITE DE SEMENCE (Q.13) DEPASSE QUANTITE TOTALE UTILISEE (Q.4)

La quantité de semence provenant de la saison précédente (Q13, sect. 16B2) ne peut pas être supérieure à la quantité utilisée (Q4, sect. 16B1)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 5 et 14 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 6 et 15. Si oui comparer les réponses aux questions 4 et 13.

N? M644A / E1A3B

MSG : QUANTITE DE RECOLTE VENDUE (Q.8) DEPASSE QUANTITE TOTALE  
(Q.4)

La quantité vendue (Q8, sect. 16B3) ne peut pas être supérieure à la quantité totale reçue (Q4, sect. 16B3)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 5 et 9 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 6 et 10. Si oui comparer les réponses aux questions 4 et 8.

N? M645 / E1A3B

MSG : QUANTITE DE RECOLTE DONNEE (Q.13) DEPASSE QUANTITE TOTALE  
(Q.4)

La quantité donnée (Q13, sect. 16B3) ne peut pas être supérieure à la quantité totale reçue (Q4, sect. 16B3)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 5 et 14 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 6 et 10. Si oui comparer les réponses aux questions 4 et 13.

N? M652 / E1AGC

MSG : NOMBRE DE RECOLTES DE CULTURES MARAICHES  
INVRAISEMBLABLE

Plus de 4 récoltes par an, c'est rare dans le maraîchage.

Vérifier la question 6 de la partie C1.

N? M653 / E1AGC

MSG : QUANTITE VENDUE (Q.10) DEPASSE QUANTITE TOTALE RECOLTEE  
(Q.7)

La quantité vendue (Q10, sect. 16C1) ne peut pas être supérieure à la quantité totale récoltée (Q7, sect. 16C1)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 8 et 11 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 9 et 12. Si oui comparer les réponses aux questions 7 et 10.

N? M654 / E1AGC

**MSG : PART DE LA RECOLTE DONNEE (Q.14) DEPASSE QUANTITE TOTALE RECOLTEE (Q.7)**

La quantité donnée en métayage (Q14, sect. 16C1) ne peut pas être supérieure à la quantité totale reçue (Q7, sect. 16C1)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 8 et 15 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 9 et 16. Si oui comparer les réponses aux questions 7 et 14.

N? E656A / E3AGC

**ERR : CODE CULTURE N'APPARAÎT DANS AUCUN CHAMP CULTIVE**

Cette culture (Q26, sect. 16C1) n'est pas recensée à la question 5 de la partie C1.

Vérifier la question 26 (section 16 - partie C1).

N? M658 / E1A2C

**MSG : QUANTITE DE SEMENCE ACHETEE (Q.7) DEPASSE QUANTITE TOTALE UTILISEE (Q.4)**

La quantité de semence achetée (Q7, sect. 16C2) ne peut pas être supérieure à la quantité totale utilisée (Q4, sect. 16C2)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 5 et 8 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 6 et 9. Si oui comparer les réponses aux questions 4 et 7.

N? M659 / E1A2C

**MSG : QUANTITE DE SEMENCE (Q.13) DEPASSE QUANTITE TOTALE UTILISEE (Q.4)**

La quantité de semence provenant de la saison précédente (Q13, sect. 16C2) ne peut pas être supérieure à la quantité utilisée (Q4, sect. 16C2)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 5 et 14 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 6 et 15. Si oui comparer les réponses aux questions 4 et 13.

N? M660A / E1A3C

**MSG : QUANTITE DE RECOLTE VENDUE (Q.8) DEPASSE QUANTITE TOTALE (Q.4)**

La quantité vendue (Q8, sect. 16C3) ne peut pas être supérieure à la quantité totale reçue (Q4, sect. 16C3)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 5 et 9 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 6 et 10. Si oui comparer les réponses aux questions 4 et 8.

N? M661 / E1A3C

MSG : QUANTITE DE RECOLTE DONNEE (Q.13) DEPASSE QUANTITE TOTALE  
(Q.4)

La quantité donnée (Q13, sect. 16C3) ne peut pas être supérieure à la quantité totale reçue (Q4, sect. 16C3)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 5 et 14 sont les mêmes ainsi que celles données aux questions 6 et 15. Si oui comparer les réponses aux questions 4 et 13.

N? M673 / E1AGD

MSG : QUANTITE VENDUE (Q.9) DEPASSE QUANTITE TOTALE RECOLTEE  
(Q.7)

La quantité vendue (Q9, sect. 16D1) ne peut pas être supérieure à la quantité totale reçue (Q7, sect. 16D1)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 8 et 10 sont les mêmes. Si oui comparer les réponses aux questions 7 et 9.

N? M674 / E1AGD

MSG : PART DE LA RECOLTE DONNEE (Q.12) DEPASSE QUANTITE TOTALE  
RECOLTEE (Q.7)

La quantité donnée (Q12, sect. 16D1) ne peut pas être supérieure à la quantité totale récoltée (Q7, sect. 16D1)

Vérifier d'abord que les réponses aux questions 8 et 13 sont les mêmes. Si oui comparer les réponses aux questions 7 et 12.

N? M684 / E1AGE

MSG : NOMBRE ACTUEL - (NAISS., ETC.) + (DECES, ETC.) NE DOIT PAS  
ETRE NEGATIF

Il y a une incohérence sur les données saisies à la partie E1.

Vérifier la saisie de la partie E1.

N? M686 / E2AGE

MSG : CODE SOUS-PRODUIT ELEVAGE NE CORRESPOND A AUCUN BETAIL DU MENAGE

Ce sous-produit d'élevage (question 19 partie E1) ne dérive d'aucun bétail ou volaille recensé à la question 3 de la partie E1.

Vérifier la question 19 (section 16 - partie E1).

N? E701 / E1WA

ERR : RESPONSABLE D'ENTREPRISE NON-AGRICOLE NON DECLARE DANS SECTION 15

N? E726 / E1XA

ERR : RESPONSABLE D'ENTREPRISE NON-AGRICOLE NON DECLARE DANS SECTION 15

N? E751 / E1YA

ERR : RESPONSABLE D'ENTREPRISE NON-AGRICOLE NON DECLARE DANS SECTION 15

N? E776 / E1ZA

ERR : RESPONSABLE D'ENTREPRISE NON-AGRICOLE NON DECLARE DANS SECTION 15

Ce responsable de l'entreprise non-agricole (question 1 partie A section 17 ou 18 ou 19 ou 20) n'a pas été déclaré à la question 7 de la section 15.

Vérifier la question 1 (partie A section 17 ou 18 ou 19 ou 20) et comparer la réponse à celles données à la question 7 (section 15).

N? M706 / E1WA

MSG : DATE DE CREATION D'ENTREPRISE INVRAISEMBLABLE

N? M731 / E1XA

MSG : DATE DE CREATION D'ENTREPRISE INVRAISEMBLABLE

N? M756 / E1YA

MSG : DATE DE CREATION D'ENTREPRISE INVRAISEMBLABLE

N? M781 / E1ZA

MSG : DATE DE CREATION D'ENTREPRISE INVRAISEMBLABLE

La date de création de l'entreprise (question 4 section 17 ou 18 ou 19 ou 20) se situe après la date de début de l'enquête (question 9 page couverture).

Vérifier les question 4 (section 17 ou 18 ou 19 ou 20) et 9 (page couverture)

N? M707 / E1WA

MSG : NOMBRE DE SEMAINES INVRAISEMBLABLE

N? M732 / E1XA

MSG : NOMBRE DE SEMAINES INVRAISEMBLABLE

N? M757 / E1YA

MSG : NOMBRE DE SEMAINES INVRAISEMBLABLE

N? M782 / E1ZA

MSG : NOMBRE DE SEMAINES INVRAISEMBLABLE

La somme du nombre de semaines en activité (question 8 partie A -section 17 ou 18 ou 19 ou 20) et du nombre de semaines en interruption (question 10 partie A - section 17 ou 18 ou 19 ou 20) durant les 12 derniers mois est supérieur à 53 semaines ce qui n'est pas possible.

Vérifier les questions 8 et 10 (partie A - section 17 ou 18 ou 19 ou 20).

N? M708 / E1WA

MSG : NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS N'EST PAS EGAL AU NOMBRE  
TOTAL  
DECLARE

N? M733 / E1XA

MSG : NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS N'EST PAS EGAL AU NOMBRE  
TOTAL  
DECLARE

N? M758 / E1YA

MSG : NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS N'EST PAS EGAL AU NOMBRE  
TOTAL  
DECLARE

N? M783 / E1ZA

MSG : NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS N'EST PAS EGAL AU NOMBRE TOTAL  
DECLARE

La somme des codes inscrits aux questions 16 à 20 doit être égale au code de la question 15 (partie A - section 17 ou 18 ou 19 ou 20).

Vérifier la saisie des questions 15 à 20.

N? E709 / E1WB

ERR : LA DATE DE FIN D'EXERCICE N'AURAIT PAS DU ETRE SAISIE SUR  
CETTE LIGNE

N? E734 / E1XB

ERR : LA DATE DE FIN D'EXERCICE N'AURAIT PAS DU ETRE SAISIE SUR  
CETTE LIGNE

N? E759 / E1YB

ERR : LA DATE DE FIN D'EXERCICE N'AURAIT PAS DU ETRE SAISIE SUR  
CETTE LIGNE

N? E784 / E1ZB

ERR : LA DATE DE FIN D'EXERCICE N'AURAIT PAS DU ETRE SAISIE SUR  
CETTE LIGNE

Le mois et l'année (questions 1 et 2 -partie B section 17 ou 18 ou 19 ou 20) devront être saisis sur la ligne n? 1 du tableau.

Insérer les questions 1 et 2 sur la ligne n? 1 du tableau, et les effacer de l'endroit où elles se trouvent actuellement.

N? M710A / E1WB

MSG : NOMBRE DE POSSESSIONS (WB05) PARAIT EXCESSIF - VERIFIER

N? M735A / E1XB

MSG : NOMBRE DE POSSESSIONS (XB05) PARAIT EXCESSIF - VERIFIER

N? M760A / E1YB

MSG : NOMBRE DE POSSESSIONS (YB05) PARAIT EXCESSIF - VERIFIER

N? M785A / E1ZB

MSG : NOMBRE DE POSSESSIONS (ZB05) PARAIT EXCESSIF - VERIFIER

Le contrôle est fait sur le nombre déclaré des actifs de l'entreprise non-agricole (la colonne 5 de la partie B). Le dépassement du nombre fixé suscite des doutes.

Chaque fois, il est demandé de comparer le nombre saisi et celui figurant sur le questionnaire. Le message signifie qu'il y a un dépassement de la limite fixé.

Vérifier la saisie de la colonne 5 (partie B - setion 17 ou 18 ou 19 ou 20).

N? M712 / E1WC

MSG : PERSONNEL SALARIE DEVRAIT GENERER DES DEPENSES DE SALAIRES  
ET TRAITEMENTS

N? M737 / E1XC

MSG : PERSONNEL SALARIE DEVRAIT GENERER DES DEPENSES DE SALAIRES  
ET TRAITEMENTS

N? M762 / E1YC

MSG : PERSONNEL SALARIE DEVRAIT GENERER DES DEPENSES DE SALAIRES  
ET TRAITEMENTS

N? M787 / E1ZC

MSG : PERSONNEL SALARIE DEVRAIT GENERER DES DEPENSES DE SALAIRES  
ET TRAITEMENTS

L'entreprise a des salariés (questions 19 ou 20, partie A renseignées) mais n'a rien dépensé en salaires et traitements (lignes 03), la réponse à la question 2 de la partie C est égale à 2). Cela paraît invraisemblable.

Vérifier la réponse à la question 2 sur la ligne 03.

N? M713 / E1WC

MSG : NOMBRE DE FOIS DEPENSES ENCOURUES (Q.9) EXCESSIF

N? M738 / E1XC

MSG : NOMBRE DE FOIS DEPENSES ENCOURUES (Q.9) EXCESSIF

N? M763 / E1YC

MSG : NOMBRE DE FOIS DEPENSES ENCOURUES (Q.9) EXCESSIF

N? M788 / E1ZC

MSG : NOMBRE DE FOIS DEPENSES ENCOURUES (Q.9) EXCESSIF

Le nombre de fois que les dépenses (question 9 partie C section 17 ou 18 ou 19 ou 20) sont effectuées dans la période des 12 mois fait plus de 24.

Vérifier le questions 9.

N? E715 / E1WD

ERR : RECETTES DE SEMAINE/MOIS DERNIER SUPERIEURES AU 12 DERNIERS MOIS

N? E740 / E1XD

ERR : RECETTES DE SEMAINE/MOIS DERNIER SUPERIEURES AU 12 DERNIERS MOIS

N? E765 / E1YD

ERR : RECETTES DE SEMAINE/MOIS DERNIER SUPERIEURES AU 12 DERNIERS MOIS

N? E790 / E1ZD

ERR : RECETTES DE SEMAINE/MOIS DERNIER SUPERIEURES AU 12 DERNIERS MOIS

Les recettes du mois (semaine) dernier(e) (question 6 partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20) ne peuvent pas être supérieures à celles des 12 derniers mois (question 4).

Vérifier et comparer les réponses aux questions 4 et 6.

N? E716 / E1WD

ERR : L'ACTIVITE INTENSE GENERE MOINS DE RECETTES QUE L'ACTIVITE NORMALE

N? E741 / E1XD

ERR : L'ACTIVITE INTENSE GENERE MOINS DE RECETTES QUE L'ACTIVITE

NORMALE

N? E766 / E1YD

ERR : L'ACTIVITE INTENSE GENERE MOINS DE RECETTES QUE L'ACTIVITE NORMALE

N? E791 / E1ZD

ERR : L'ACTIVITE INTENSE GENERE MOINS DE RECETTES QUE L'ACTIVITE NORMALE

L'activité intense (question 5 partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20) ne doit pas générer moins de recettes que l'activité normale (question 2 partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20).

Vérifier et comparer les réponses aux questions 2 et 5.

N? E717 / E1WD

ERR : L'ACTIVITE REDUITE GENERE PLUS DE RECETTES QUE L'ACTIVITE NORMALE

N? E742 / E1XD

ERR : L'ACTIVITE REDUITE GENERE PLUS DE RECETTES QUE L'ACTIVITE NORMALE

N? E767 / E1YD

ERR : L'ACTIVITE REDUITE GENERE PLUS DE RECETTES QUE L'ACTIVITE NORMALE

N? E792 / E1ZD

ERR : L'ACTIVITE REDUITE GENERE PLUS DE RECETTES QUE L'ACTIVITE NORMALE

L'activité réduite (question 6 partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20) ne doit pas générer plus de recettes que l'activité normale (question 2 partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20).

Vérifier et comparer les réponses aux questions 2 et 6.

N? E719 / E1WD

ERR : RECETTES DE LOCATION SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12 DERNIERS MOIS

N? E744 / E1XD

ERR : RECETTES DE LOCATION SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E769 / E1YD

ERR : RECETTES DE LOCATION SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E794 / E1ZD

ERR : RECETTES DE LOCATION SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

Les recettes en location du mois (semaine) dernier(e) (question 16A -partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20) ne peuvent pas être supérieures à celles des 12 derniers mois (question 17A).

Vérifier et comparer les réponses aux questions 16A et 17A.

N? E720 / E1WD

ERR : RECETTES DE TRANSPORT SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E745 / E1XD

ERR : RECETTES DE TRANSPORT SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E770 / E1YD

ERR : RECETTES DE TRANSPORT SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E795 / E1ZD

ERR : RECETTES DE TRANSPORT SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

Les recettes de transport du mois (semaine) dernier(e) (question 16B -partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20) ne peuvent pas être supérieures à celles des 12 derniers mois (question 17B).

Vérifier et comparer les réponses aux questions 16A et 17A.

N? E721 / E1WD

ERR : RECETTES DE COMMERCE SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E746 / E1XD

ERR : RECETTES DE COMMERCE SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E771 / E1YD

ERR : RECETTES DE COMMERCE SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E796 / E1ZD

ERR : RECETTES DE COMMERCE SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

Les recettes de commerce du mois (semaine) dernier(e) (question 16C -partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20) ne peuvent pas être supérieures à celles des 12 derniers mois (question 17C).

Vérifier et comparer les réponses aux questions 16C et 17C.

N? E722 / E1WD

ERR : RECETTES DE REPARATIONS SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E747 / E1XD

ERR : RECETTES DE REPARATIONS SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E772 / E1YD

ERR : RECETTES DE REPARATIONS SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

N? E797 / E1ZD

ERR : RECETTES DE REPARATIONS SEMAINE/MOIS DERNIER DEPASSENT 12  
DERNIERS MOIS

Les recettes de réparation du mois (semaine) dernier(e) (question 16D partie D section 17 ou 18 ou 19 ou 20) ne peuvent pas être supérieures à celles des 12 derniers mois (question 17D).

Vérifier et comparer les réponses aux questions 16D et 17D.